



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Études de cas : l'IA dans les parlements

Octobre 2026

Tirées de la réunion de mai 2026 du Pôle de
recherche sur les données parlementaires du
Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP
organisée par la chambre des députés de l'Italie

Table des matières

Introduction	2
L'état d'avancement de la mise en place des outils d'IA dans les parlements	4
Partager, c'est apprendre.....	4
Rédaction de projets de loi et amendements.....	6
Assistant en matière de normes juridiques	7
Assistant en matière d'impact de la réglementation	11
Assistant en matière d'établissement de quorum	15
Assistant en matière de recevabilité	19
Outil d'assistance à la rédaction rapide d'amendements	23
Regroupement d'amendements législatifs.....	26
Système de classement des amendements par ordre des votes et de détection des similitudes ...	28
Travaux en commission et en plénière.....	31
Assistant permettant de définir le circuit d'un projet de loi.....	32
Transcription vocale automatique des débats en plénière et en commission	35
Gestion des documents et des dossiers	37
Classement de contenus suivant le thésaurus EuroVoc	38
IA générative et développement assisté par l'IA pour la veille législative	40
Traduction automatisée des actes législatifs et réglementaires	43
Assistance aux parlementaires et recherche	46
Ulysses Chat	47
Assistant en matière d'argumentation.....	49
Assistant IA pour la recherche, l'analyse et le traitement des actes juridiques AI assistant for search, analysis and work with legal acts — Verkhovna Rada of Ukraine	53
Travaux en séance plénière et transcription.....	56
Questions parlementaires et documents d'appui législatif.....	57
Support multilingue pour la documentation parlementaire	61
Participation du public et accessibilité.....	64
Application permettant de résumer les projets de loi en langage clair	65
Administration interne, informatique et sécurité.....	66
Reconfiguration assistée par l'AI d'une ancienne application parlementaire	67
Assistant numérique basé sur les techniques GARI pour faciliter la modernisation des bases de code COBOL.....	70
Reconnaissance faciale et reconnaissance des plaques d'immatriculation pour le contrôle d'accès aux bâtiments administratifs et aux sites	72

Introduction

Le présent recueil regroupe 19 études de cas illustrant la manière dont l'intelligence artificielle (IA) est appliquée dans les parlements aujourd'hui, en s'appuyant sur l'expérience directe de 6 parlements et chambres : la Chambre des députés du Brésil, la Chambre des députés du Chili, la Chambre des députés de l'Italie, l'Assemblée nationale de Maurice, le Sénat de l'Espagne et la Verkhovna Rada de l'Ukraine. Il permet de se faire sa propre idée de manière concrète de l'adoption de l'IA dans les parlements, en mettant à profit les [Scénarios d'utilisation de l'IA dans les parlements](#) publiés par l'Union interparlementaire (UIP) en 2025. Les auteurs tiennent également à remercier le Sénat de l'Italie pour son soutien.

Les études de cas sont tirées de la réunion en présentiel de mai 2026 du Pôle de recherche sur les données parlementaires du Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP organisée à Rome par la chambre des députés de l'Italie.

Chaque étude de cas suit une structure cohérente (avec tout ou partie des sous-sections énumérées ci-dessous) pour que les lecteurs puissent rapidement comparer les différentes approches et déterminer celles qui correspondent le mieux aux priorités de leur institution.

- Vue d'ensemble
- Problème opérationnel
- Solution
- Interaction humaine
- Résultats et impact
- Gestion des risques
- Enseignements tirés
- Prochaines étapes
- Données
- Architecture et technologies

Les études de cas sont classées par domaines fonctionnels qui tiennent compte de l'étendue des activités parlementaires dans lesquelles l'IA apporte déjà une valeur ajoutée : rédaction de projets de loi et amendements ; travaux en commission et en plénière ; gestion des documents et des dossiers ; assistance aux parlementaires et recherche ; participation du public et accessibilité ; et administration interne, informatique et sécurité.

Les applications vont du regroupement des amendements et de la synthèse des projets de loi en langage clair à la modernisation des anciens systèmes, en passant par le contrôle d'accès par reconnaissance faciale et les assistants fondés sur l'IA générative pour les recherches législatives.

Établi à l'intention de la haute direction et des responsables des TIC, le présent document est un outil de référence pratique, à savoir un moyen de repérer des scénarios d'utilisation comparables, de comprendre les choix effectués par d'autres parlements en matière de gouvernance et de gestion des risques et d'étayer les décisions concernant les domaines dans lesquels l'introduction de l'IA dans les opérations de leur propre institution peut être la plus utile.

Les domaines fonctionnels couverts par les présentes études de cas sont indiqués dans le tableau ci-après (les études de cas sont présentées dans le document même sous leur domaine fonctionnel principal) :

Domaine fonctionnel	Brésil	Chili	Italie	Maurice	Espagne	Ukraine
Rédaction de projets de loi et amendement	✓	✓	✓			✓
Travaux en commission	✓		✓			
Gestion des documents et des dossiers	✓		✓		✓	✓
RH et administration interne	✓		✓			
Infrastructure informatique et cybersécurité			✓			✓
Assistance aux parlementaires et recherche	✓	✓	✓			✓
Travaux en plénière et transcription				✓	✓	
Participation du public et accessibilité	✓		✓			✓
Autres (sécurité physique)						✓

L'état d'avancement de la mise en place des outils d'IA dans les parlements

Globalement, les présentes études de cas mettent en évidence un ensemble de thèmes récurrents concernant la manière dont les parlements mettent en pratique l'IA, même si la portée et la sophistication des outils eux-mêmes sont très variables.

- **Les applications les plus abouties utilisent des données publiques** : l'assistant en matière de normes juridiques et l'assistant en matière d'impact de la réglementation de la Chambre des députés du Chili s'appuient seulement sur la législation, les décrets et les règlements publiés, et non sur des informations confidentielles ou personnelles. Cela permet de limiter les risques liés à la vie privée et facilite la constitution, la curation et la mise à jour de la base de connaissances sous-jacente.
- **L'adoption est tout aussi importante que la technologie** : souvent, la plus grande difficulté a été non pas d'alimenter le modèle, mais de convaincre les parlementaires et le personnel de lui faire confiance et de l'utiliser. L'intégration d'un assistant aux moyens déjà utilisés, tels que, comme dans le cas du Chili, le portail interne des parlementaires chiliens et WhatsApp, s'est avérée plus efficace que de le lancer en tant qu'outil autonome que les utilisateurs doivent penser à ouvrir.
- **Il importe de déterminer dans quels domaines l'IA apporte le plus de valeur ajoutée** : les tâches bien définies, à fort volume et qui exigent une analyse complexe se prêtent davantage au déploiement de l'IA que celles qui comportent un raisonnement ouvert. En Italie, le système de classement des amendements et de détection des similitudes de la Chambre des députés classe et détermine automatiquement l'ordre de grands volumes d'amendements, un travail qui, auparavant, nécessitait un nombre important d'heures de travail, mais qui suit des règles de procédures claires et bien établies.
- **Ce qu'on évite délibérément de demander à l'IA revêt tout autant d'importance** : à la Chambre des députés de l'Italie, le personnel italien a veillé à ce que son outil reste axé sur le tri procédural et non sur la recevabilité ou l'interprétation juridique, qui relèvent toujours de la responsabilité du Service de recherche parlementaire et du Service du budget. Dans les différentes études de cas, l'IA étaye systématiquement le jugement sur les questions de fond juridiques ou politiques, sans le remplacer. Il ressort clairement de ces études de cas que le maintien de l'intervention humaine est essentiel pour instaurer la confiance et nécessaire pour assurer un processus sûr et rigoureux.

Ces exemples suggèrent que l'IA parlementaire se développe le plus rapidement lorsque le problème sous-jacent est d'ordre procédural, que les données sont ouvertes et que l'outil s'intègre aux processus de travail déjà utilisés par les parlementaires et le personnel. Lorsque les décisions sont plus complexes, qu'elles relèvent du domaine juridique ou politique, les connaissances humaines l'emportent sur les gains d'efficacité apportés par l'IA. Les études de cas mettent également en évidence le risque que plus un parlement met de temps à mettre en œuvre sa propre solution d'IA pour résoudre un problème bien défini, plus il est probable que des outils non officiels d'IA fictive soient développés.

Partager, c'est apprendre

Un dénominateur commun se retrouve dans un grand nombre de ces études de cas : les applications d'IA les plus durables s'appuient souvent sur des idées développées ailleurs. La coopération va de situations dans lesquelles une institution adapte l'outil d'une autre à des arrangements comportant un développement conjoint, ou des expérimentations qui deviennent des ressources régionales. Chacune de ces initiatives fonctionne mieux lorsque la contribution de chaque partie est reconnue.

L'illustration la plus claire est celle de l'outil *ArchiBot* du Parlement européen, qui a été adapté par la Chambre des députés du Chili sous le nom d'*ArchileBot*, puis [étendu, dans le cadre d'un échange régional, à l'Argentine, au Mexique, au Pérou et à l'Uruguay](#). Dans ce cas, un transfert unique a fini par devenir une ressource commune dans toute l'Amérique latine.

En l'absence de coopération, les parlements risquent de répéter inutilement ce qui a déjà été fait et de perdre la mémoire institutionnelle permettant de savoir qui a résolu un problème en premier. La véritable accélération provient souvent d'échanges précoces et informels entre les équipes techniques, un processus qui peut facilement passer inaperçu une fois qu'un outil est opérationnel.

Il existe des réseaux interparlementaires pour favoriser cet échange de connaissances. Le Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP, avec ses pôles thématiques et régionaux, contribue à faire émerger et à partager des idées à un stade précoce entre les institutions avant que des doublons ne se créent. Le présent recueil s'appuie sur ce type d'échange et génère de nouvelles connaissances que d'autres parlements peuvent mettre à profit.

Les futures éditions de ces études de cas pourraient inviter les parlements à indiquer les domaines dans lesquels leur solution s'est inspirée de travaux antérieurs, en précisant la provenance au sein même de l'étude de cas. Un écosystème parlementaire éprouvé de l'IA pourrait bien se mesurer à l'efficacité avec laquelle les connaissances circulent entre les institutions.

Rédaction de projets de loi et amendements

Assistant en matière de normes juridiques

Parlement/Chambre : Chambre des Députés du Chili

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; assistance aux parlementaires et recherche

Date : juillet 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés du Chili a développé un assistant en matière de normes juridiques en vue d'aider les parlementaires et le personnel à recenser rapidement la législation applicable à un sujet donné. Accessible via le portail des parlementaires et WhatsApp, l'application utilise la recherche sémantique pour extraire, à partir de requêtes en langage naturel, les dispositions juridiques pertinentes au niveau de l'article. Elle facilite la rédaction des instruments législatifs, la recherche juridique et d'autres activités parlementaires quotidiennes en offrant un accès rapide et précis au cadre juridique.

Problème opérationnel

Les parlementaires et le personnel ont fréquemment besoin de recenser la législation applicable à un sujet précis lorsqu'ils rédigent des projets de loi, analysent les textes de loi existants ou préparent des documents juridiques et techniques. Ce processus oblige souvent les utilisateurs à effectuer des recherches dans de multiples bases de données juridiques et à passer en revue des textes juridiques interminables, ce qui rend cette tâche fastidieuse et tributaire des compétences juridiques de chacun. Les outils de recherche existants par mots-clés peuvent également ne pas permettre de retrouver les dispositions pertinentes quand les utilisateurs ne maîtrisent pas la terminologie juridique exacte ou ne connaissent pas la source citée.

L'assistant a été développé pour résoudre ce problème en permettant d'effectuer une recherche sémantique dans l'ensemble du corpus juridique. Au lieu de se fier à des mots-clés exacts, les utilisateurs peuvent formuler des questions en langage naturel et récupérer les dispositions juridiques les plus pertinentes au niveau de l'article.

L'objectif était de réduire le temps passé à la recherche de la législation applicable, d'améliorer la cohérence de la recherche juridique et de rendre l'information juridique plus accessible aux parlementaires dans le cadre de leur travail quotidien.

Solution

La solution est un assistant interne qui trouve rapidement la législation applicable à un sujet précis. Au lieu d'effectuer des recherches dans de multiples bases de données juridiques ou de s'appuyer sur des mots-clés exacts, les utilisateurs peuvent décrire leur question en langage courant (par exemple : « Quelle législation régit la protection des données à caractère personnel ? », « Quelles sont les prescriptions légales applicables à la responsabilité des propriétaires d'un animal de compagnie ? » ou « Quelles sont les règles régissant le recyclage et la gestion des déchets ? »).

L'assistant recense les dispositions juridiques les plus pertinentes et présente les articles correspondants ainsi que leur source, ce qui permet aux utilisateurs de relire directement le texte législatif original. Il est ainsi plus facile de vérifier les informations et de comprendre le fondement juridique d'une question particulière sans avoir à parcourir manuellement des textes juridiques détaillés.

L'application est disponible via le portail interne réservé aux parlementaires de la Chambre et via WhatsApp (pour les parlementaires et le personnel), ce qui la rend facilement

accessible dans le cadre du travail parlementaire quotidien. Elle a été conçue pour être un outil d'aide et non pour remplacer l'analyse juridique : les utilisateurs restent responsables de l'interprétation et de l'application de la législation, tandis que l'assistant les aide à trouver plus efficacement les informations juridiques pertinentes.

Interaction humaine

L'application trouve naturellement sa place dans l'organisation des tâches existante en facilitant la phase initiale de la recherche juridique, remplaçant les recherches manuelles fastidieuses par un moyen plus rapide de recenser les instruments législatifs pertinents. L'IA recommande la législation pertinente, sans l'interpréter, ni en évaluer les répercussions juridiques, ni formuler de décisions stratégiques.

Il incombe aux utilisateurs de lire attentivement les textes législatifs récupérés, d'en vérifier la pertinence et de décider comment les appliquer dans le cadre de la rédaction des instruments juridiques, de l'analyse juridique ou des débats parlementaires. Le jugement humain reste essentiel tout au long du processus, l'assistant servant d'outil permettant d'améliorer la rapidité et l'accès à l'information sans pour autant remplacer les compétences juridiques.

Résultats et impact

L'assistant n'en est encore qu'aux premiers stades de son déploiement, et son principal succès à ce jour a été de s'imposer comme un outil régulièrement utilisé par le personnel et les parlementaires.

L'une des principales difficultés rencontrées n'a pas été d'ordre technologique à proprement parler, mais a consisté à encourager son adoption : faire connaître l'outil aux utilisateurs potentiels, les aider à comprendre ce qu'il peut faire, leur montrer comment l'utiliser efficacement et renforcer la confiance dans l'utilisation d'un assistant parlementaire fondé sur l'IA plutôt que sur des outils commerciaux d'IA polyvalents. Un groupe d'utilisateurs de plus en plus nombreux a désormais incorporé l'assistant dans son travail quotidien, en particulier quand il effectue des recherches sur le cadre juridique applicable à une question de fond ou qu'il élabore des initiatives législatives.

Les réactions initiales ont été positives. Elles soulignent la commodité d'accès à des informations juridiques faisant autorité grâce à des requêtes en langage naturel, ainsi que l'utilité d'obtenir des réponses basées sur le cadre juridique officiel chilien. La Chambre recueille actuellement les commentaires des utilisateurs et assure le suivi des habitudes d'utilisation qui serviront de cadre aux améliorations futures. Avec la généralisation de l'adoption de cet outil, elle prévoit de mettre en place des indicateurs plus solides en ce qui concerne la satisfaction des utilisateurs, les gains de temps et l'impact de l'assistant sur les processus de recherche législative et de rédaction.

Gestion des risques

Les principaux risques répertoriés étaient la récupération inexacte ou incomplète des dispositions juridiques, les hallucinations de l'IA, les réponses à des questions ne relevant pas de l'usage auquel l'application était destinée et la possibilité que les utilisateurs considèrent les réponses de l'assistant comme des conseils juridiques et non comme des références juridiques.

Ces risques ont été pris en considération grâce à une combinaison de conception des invites et de contrôle humain. L'assistant a reçu pour consigne expresse de ne répondre qu'aux questions relatives à la législation chilienne, d'éviter toute spéculation en l'absence d'informations suffisantes et de reconnaître qu'il ne pouvait pas répondre à une requête, plutôt que de générer des informations potentiellement inexacts. Il a également reçu pour instructions de ne pas fournir d'interprétations juridiques, de recommandations ou d'avis de principes, mais en fait de s'attacher à déterminer le cadre juridique applicable et à citer les dispositions pertinentes dans la mesure du possible.

Il incombe aux utilisateurs d'interpréter et d'appliquer la législation dans le cadre de leurs travaux parlementaires. Étant donné que l'application s'appuie exclusivement sur des informations juridiques publiques et ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel, les risques liés à la vie privée sont minimes.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés est qu'un assistant IA juridique ne reposait pas uniquement sur le modèle d'IA, mais aussi sur la disponibilité d'informations législatives de qualité et bien organisées. Il n'aurait pas été possible de mettre en place l'application si la législation chilienne n'avait pas été disponible sous une forme numérique, structurée et lisible par machine.

Les membres de l'équipe ont également appris que la tenue à jour de ces sources du droit constituait une responsabilité permanente. Au fur et à mesure de l'évolution de la législation, la base de connaissances doit être tenue à jour pour que les utilisateurs puissent se fier aux réponses fournies par l'assistant.

Nous conseillons aux autres parlements d'investir dès le début dans la qualité, l'organisation et la gouvernance de leurs informations législatives. Un corpus juridique soigneusement organisé sert de base pour élaborer des applications d'IA fiables.

Prochaines étapes

Nous nous attacherons à l'avenir à collecter systématiquement les réactions des utilisateurs et à mesurer leur satisfaction pour servir de guide à l'amélioration en permanence de l'assistant. Nos travaux viseront essentiellement aussi à mettre constamment à jour la base de connaissances juridiques de l'assistant pour tenir compte de l'adoption des nouvelles lois et des modifications législatives, en veillant à ce que ses réponses restent à jour. Une autre priorité consiste à intégrer l'application sans heurts dans les processus de travail quotidiens des parlementaires et du personnel, ce qui facilite son utilisation, la rend plus intuitive et plus pratique à utiliser dans le cadre de leur travail législatif habituel. L'objectif à long terme est que l'assistant devienne un élément naturel de la recherche parlementaire plutôt qu'un outil numérique autonome.

Données

L'application s'appuie sur des sources du droit et des sources réglementaires chiliennes accessibles au public, notamment des lois, des décrets, des règlements, des résolutions, des instructions, des circulaires et des arrêtés municipaux. Ces documents constituent le cadre juridique officiel qui régit l'administration publique et l'activité législative au Chili.

L'assistant ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel.

Architecture et technologies

L'application est construite sur le modèle de langage GPT-4o et utilise une architecture de génération augmentée par récupération d'information (GARI) pour effectuer des recherches et extraire des informations à partir d'un corpus organisé regroupant la législation et la réglementation chiliennes en vigueur.

L'assistant est disponible de deux façons : une version de bureau est intégrée au portail interne réservé aux parlementaires de la Chambre des députés, tandis qu'une version mobile est disponible via WhatsApp pour permettre de répondre rapidement aux demandes de renseignements juridiques durant les activités parlementaires. Les deux interfaces sont reliées aux mêmes services d'intelligence artificielle et à la même base de connaissances juridiques.

Assistant en matière d'impact de la réglementation

Parlement/Chambre : Chambre des Députés du Chili

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements,

Date : juillet 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés du Chili a développé l'assistant en matière d'impact de la réglementation pour faciliter l'analyse technique et la rédaction des instruments législatifs. L'application examine les projets de loi par rapport au cadre juridique existant au Chili afin de recenser les contradictions potentielles, les dispositions complémentaires et les failles réglementaires. En fournissant une évaluation complète de l'interaction entre un projet de loi et la législation en vigueur, l'assistant aide les parlementaires et le personnel à améliorer la qualité technique, la cohérence et l'homogénéité des propositions législatives avant qu'elles avancent dans le processus législatif.

Problème opérationnel

Compte tenu de la complexité du cadre juridique chilien, il était difficile pour les parlementaires et le personnel d'évaluer l'interaction entre les nouvelles propositions législatives et la législation existante. Les projets de loi doivent être examinés en fonction d'un vaste arsenal juridique en constante évolution pour détecter les incohérences, potentielles, les chevauchements, les dispositions complémentaires ou les failles réglementaires. Étant donné que cette analyse manuelle est un exercice fastidieux qui dépend en grande partie de compétences juridiques spécialisées, il est difficile d'obtenir des résultats cohérents faute de temps durant le processus législatif.

Compte tenu de l'intensification de l'activité législative, il est devenu nécessaire de renforcer la qualité technique des projets de loi tout en apportant un soutien plus efficace aux fonctions parlementaires. Le personnel a besoin d'outils permettant de recenser rapidement les textes de loi applicables et de mettre en évidence les questions juridiques susceptibles d'avoir une incidence sur la cohérence et la mise en œuvre des propositions de loi. L'amélioration de la cohérence de la rédaction des instruments législatifs à un stade précoce permet également de réduire le besoin d'amendements ultérieurs et contribue à un processus législatif plus rigoureux.

Solution

L'assistant a été intégré à la plateforme numérique parlementaire de la Chambre des députés, où il est mis à la disposition des parlementaires et du personnel dans le cadre de leur travail législatif quotidien.

Les utilisateurs soumettent le texte d'un projet de loi, dans son intégralité ou en partie, et l'assistant compare la proposition au cadre juridique en vigueur au Chili. L'outil peut analyser de courts extraits, mais les projets de texte plus complets donnent généralement des résultats plus détaillés. L'assistant repère la législation existante en rapport avec la proposition, en mettant en évidence les dispositions susceptibles de compléter le projet de loi, de faire double emploi ou d'aller à l'encontre du projet de loi. Il relève également les failles réglementaires potentielles et explique comment des questions juridiques similaires ont été traitées dans la législation antérieure.

Au lieu de se contenter d'énumérer les lois pertinentes, l'assistant fournit une analyse structurée décrivant le lien entre le projet de loi et le cadre juridique existant, accompagnée de références aux sources du droit qui étayent ses conclusions. L'analyse aide les utilisateurs parlementaires à comprendre le contexte juridique plus général d'une proposition et à recenser les questions qui pourraient nécessiter un examen plus approfondi avant le dépôt ou l'examen d'un projet de loi. Elle permet aux parlementaires et au personnel de renforcer la qualité technique et la cohérence juridique des propositions législatives, tout en réduisant le temps nécessaire pour effectuer manuellement des recherches juridiques complexes.

Interaction humaine

L'assistant est principalement utilisé durant l'élaboration et l'examen d'un projet de loi. Il s'insère dans le processus existant de rédaction des instruments législatifs en permettant d'avoir rapidement accès à des analyses juridiques pertinentes avant le dépôt ou la modification d'un projet de loi. Les utilisateurs interagissent avec l'assistant sous forme de conversation, en posant des questions complémentaires, en demandant une nouvelle analyse ou en définissant avec plus de précision la portée de l'examen au fur et à mesure de l'avancement de leur travail.

L'assistant recommande les textes de loi pertinents, repère les contradictions potentielles, les dispositions complémentaires et les failles réglementaires et fournit une évaluation structurée de la corrélation entre un projet de loi et le cadre juridique existant. Toutefois, il ne détermine pas s'il convient de donner suite à une proposition et ne remplace pas une analyse juridique ou un examen des politiques.

Il incombe aux utilisateurs d'évaluer la pertinence et l'exactitude des conclusions, d'en interpréter les conséquences à tirer et de décider s'il convient d'apporter des modifications au projet. Les décisions législatives finales, la capacité de jugement des professionnels du droit et les considérations politiques relèvent entièrement de la responsabilité des parlementaires et du personnel.

Résultats et impact

Les parlementaires et le personnel ont actuellement accès à l'assistant via le portail parlementaire. L'adoption s'est faite progressivement, les utilisateurs y faisant appel au moment de l'élaboration ou de l'examen d'un projet de loi. Les premières expériences ont montré que la qualité de l'analyse est excellente lorsque l'assistant est utilisé conformément à sa finalité : évaluer l'interaction d'un projet de loi avec le cadre juridique chilien existant.

Gestion des risques

Les principaux risques répertoriés étaient la possibilité d'hallucinations et le risque que les utilisateurs se reposent de manière excessive sur les résultats générés par l'IA. Afin de réduire le risque de réponses inexactes ou non pertinentes, l'assistant a été conçu avec un champ d'application restreint : il effectue une seule tâche bien définie, à savoir analyser les projets de loi par rapport au cadre juridique chilien existant.

Cette conception ciblée est renforcée par des invites soigneusement conçues qui guident le modèle afin qu'il produise des analyses structurées fondées sur le contexte juridique applicable, au lieu de tenter de répondre à des questions d'ordre général. La Chambre reconnaît également que l'IA générative ne saurait remplacer la capacité de jugement des professionnels du droit. Les utilisateurs sont donc tenus d'examiner et de valider chaque résultat avant de l'utiliser dans le cadre de leurs travaux législatifs, et ils restent entièrement responsables de toute information incorporée dans un projet de loi ou dans d'autre documentation parlementaire. L'assistant a pour vocation de faciliter l'analyse juridique, et non de prendre des décisions juridiques ou législatives.

La protection de la vie privée n'a pas été considérée comme un risque notable dans ce cas d'utilisation, car l'assistant s'appuyait exclusivement sur la législation et la réglementation

accessibles au public, et non sur des informations parlementaires confidentielles ou des données à caractère personnel.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés concerne davantage l'expérience utilisateur que la performance analytique : l'outil étant actuellement présenté comme un assistant conversationnel, certains utilisateurs l'ont d'abord considéré comme un chatbot polyvalent et lui ont demandé d'effectuer des tâches dépassant sa mission (rédaction de documents officiels, fourniture d'informations sur l'état d'avancement des projets de loi, réponse à des questions de procédure, etc.). Cela montrait combien il était important d'aligner l'interface utilisateur sur la fonction spécifique de l'assistant et de communiquer clairement ce que l'assistant était censé faire et ce qu'il ne pouvait pas faire, pour que les utilisateurs comprennent à la fois ses capacités et ses limites.

Les membres de l'équipe ont appris qu'il était possible de répondre à cet enjeu non seulement grâce à une intégration et une formation efficaces des utilisateurs, mais aussi en repensant la manière dont les utilisateurs interagissaient avec l'application. C'est pourquoi la prochaine étape du développement consistera à intégrer directement l'assistant à la plateforme de rédaction des instruments législatifs, qui pourra ainsi analyser les projets de loi au fur et à mesure de leur rédaction, au lieu de s'appuyer sur des interactions avec des robots conversationnels open source.

Plus généralement, la Chambre a constaté que l'intégration de l'IA dans les processus de travail parlementaire existants, plutôt que de la proposer sous forme d'application autonome, s'avérerait plus efficace pour encourager son adoption. Nous conseillons aux autres parlements de commencer par un cas d'utilisation étroitement défini, de concevoir l'application en fonction d'un besoin institutionnel réel et d'accorder autant d'importance à l'adoption par les utilisateurs et à l'intégration dans les processus de travail qu'à la technologie d'IA elle-même.

Prochaines étapes

Comme indiqué plus haut, la prochaine étape consiste à intégrer directement l'assistant à la plateforme de rédaction des instruments législatifs de la Chambre, ce qui lui permettra d'analyser chaque disposition d'un projet de loi au fur et à mesure de sa rédaction, et non via une interface de chat autonome. Il sera ainsi possible d'effectuer une analyse tenant compte du contexte tout au long du processus de rédaction, d'améliorer la facilité d'utilisation et d'encourager une adoption plus large en intégrant l'assistant aux processus de travail parlementaire existants. Au-delà de cette application, la Chambre continuera à développer des assistants IA spécialisés pour d'autres fonctions parlementaires et à partager son expérience, ses méthodologies et les enseignements tirés avec d'autres assemblées législatives intéressées par l'adoption de l'IA.

Données

L'application s'appuie sur des sources du droit et des sources réglementaires chiliennes accessibles au public, notamment des lois, des décrets, des règlements, des résolutions, des instructions, des circulaires et des arrêtés municipaux. L'assistant ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel.

Étant donné que l'application s'appuie exclusivement sur des documents juridiques publics, les risques liés à la vie privée et au caractère sensible des informations sont minimes.

Architecture et technologies

L'application est construite sur le modèle de langage GPT-4o et utilise une architecture de génération augmentée par récupération d'information (GARI) pour effectuer des recherches et extraire des informations à partir d'un corpus organisé, regroupant la législation et la

réglementation chiliennes en vigueur. L'assistant est disponible via une version de bureau intégrée au portail interne réservé aux parlementaires de la Chambre des députés.

Assistant en matière d'établissement de quorum

Parlement/Chambre : Chambre des Députés du Chili

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements

Date : juillet 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés du Chili a développé l'assistant en matière d'établissement de quorum afin de faciliter le recours en inconstitutionnalité au cours du processus de rédaction des instruments législatifs. L'application analyse les projets de loi afin de déterminer s'ils relèvent du cadre constitutionnel, identifie le quorum requis pour leur adoption et fournit les dispositions constitutionnelles et la jurisprudence applicables qui facilitent son évaluation. En aidant les parlementaires et le personnel à recenser à un stade précoce les conditions requises par la Constitution, l'assistant contribue à un processus de rédaction des instruments législatifs reposant sur des informations solides.

Problème opérationnel

La détermination du quorum constitutionnel requis pour un projet de loi est essentielle pour le processus législatif au Chili, car elle a un effet à la fois sur la procédure d'adoption du quorum et sur sa validité constitutionnelle.

Il n'est pas toujours simple de définir le quorum approprié. Cela nécessite souvent d'examiner les dispositions constitutionnelles, ainsi que la jurisprudence pertinente de la Cour constitutionnelle et les précédents législatifs, afin de déterminer si une proposition porte sur des questions soumises à des conditions particulières requises par la Constitution.

Cette analyse est habituellement effectuée par des conseillers juridiques parlementaires spécialisés en droit constitutionnel ; elle est fastidieuse et complexe, en particulier quand les projets de loi abordent de multiples questions juridiques ou introduisent des modifications dans différents domaines d'action. Compte tenu de l'intensification de l'activité législative, il devient de plus en plus ardu de fournir des évaluations constitutionnelles cohérentes et en temps voulu, ce qui exerce une pression sur les services d'appui parlementaires et rend plus difficile la fourniture rapide d'indications au cours du processus d'élaboration.

Solution

L'assistant a été développé pour répondre à ce besoin institutionnel en facilitant l'analyse constitutionnelle préliminaire des projets de loi. Cela permet de recenser les questions constitutionnelles plus tôt dans le processus législatif, tout en veillant à ce que l'interprétation juridique définitive et les décisions de procédure restent du ressort des experts parlementaires.

L'assistant est intégré à la plateforme de rédaction des instruments législatifs de la Chambre des députés, où il aide les parlementaires et le personnel : au fur et à mesure que les utilisateurs rédigent ou révisent les dispositions législatives, l'assistant analyse chaque article sous l'angle constitutionnel, au lieu d'évaluer l'ensemble du projet de loi. L'assistant détermine les conditions de quorum prévues par la Constitution susceptibles de s'appliquer à la proposition et explique les raisons de son évaluation. Il répertorie les dispositions constitutionnelles pertinentes, cite la jurisprudence applicable et les précédents législatifs, et indique si ceux-ci soutiennent ou remettent en cause l'établissement du quorum proposé.

Plutôt que de se contenter de formuler une conclusion, l'assistant présente une explication structurée qui permet aux utilisateurs de comprendre le fondement constitutionnel de sa recommandation.

Interaction humaine

L'assistant est intégré directement à la plateforme de rédaction des instruments législatifs, ce qui permet aux utilisateurs d'avoir accès à des analyses assistées par l'IA dans le cadre de leur processus de travail existant, sans avoir besoin d'un outil ou d'un processus distinct.

Le jugement humain reste essentiel tout au long du processus : les utilisateurs examinent l'analyse de l'assistant, prennent en considération le contexte législatif plus général, valident sa pertinence et prennent les décisions finales concernant la formulation des dispositions et la démarche procédurale à suivre.

L'outil est conçu pour améliorer l'analyse juridique et fournir des orientations en temps voulu, tout en maintenant la responsabilité humaine dans les décisions législatives et l'interprétation constitutionnelle.

Résultats et impact

L'assistant a mené à bien un processus de validation interne qui s'est soldé par des résultats positifs, comprenant des tests réalisés par des utilisateurs spécialisés ayant des compétences juridiques. La plateforme de rédaction des instruments législatifs n'étant pas encore opérationnelle, l'assistant n'a pas encore été utilisé par les parlementaires ni par le personnel dans le cadre de leur travail législatif quotidien. On ne dispose donc pas encore de données sur les effets mesurables de l'adoption en grandeur réelle.

Les premiers résultats de validation indiquent que l'outil peut fournir un soutien utile dans l'analyse des conditions de quorum en organisant les critères constitutionnels et en les appliquant de manière cohérente au niveau de l'article. Il devrait permettre de réduire le temps nécessaire à la recherche juridique et à l'analyse constitutionnelle préliminaire au moment de la rédaction et de la révision des dispositions législatives, ce qui permettra aux équipes parlementaires de se concentrer davantage sur les éléments de fond de la législation.

Dans la pratique, une fois déployé, l'assistant devrait améliorer l'accessibilité et la cohérence de l'analyse constitutionnelle au sein du processus de rédaction, plus particulièrement en aidant les utilisateurs à repérer plus tôt dans le processus législatif les conditions potentielles de quorum, tout en préservant l'examen et la prise de décision par l'humain, qui constituent des éléments essentiels du processus législatif.

Gestion des risques

Les principaux risques répertoriés pour l'assistant concernent la précision et la fiabilité de l'analyse générée par l'IA, ainsi que le risque que les utilisateurs se fient trop aux recommandations automatisées dans un contexte juridiquement sensible.

Pour faire face à ces risques et compte tenu du fait que l'établissement du quorum nécessite une interprétation constitutionnelle, l'assistant a été conçu comme un outil d'aide à la décision et non pas comme un agent décisionnel autonome. Il a été aussi développé pour fournir une analyse fondée sur des sources d'information constitutionnelle et législative validées, et sa performance a été examinée dans le cadre d'un processus de validation interne auquel ont participé des utilisateurs légaux spécialisés.

Le contrôle humain demeure un garde-fou fondamental : les utilisateurs sont chargés de passer en revue les résultats de l'assistant, de faire preuve de discernement sur le plan juridique et de prendre les décisions finales concernant la rédaction des instruments législatifs et la recevabilité.

Enfin, les risques liés à la protection de la vie privée ont été jugés limités dans ce scénario d'utilisation, car l'assistant s'appuie exclusivement sur des sources du droit accessibles au

public et ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés est l'importance de concevoir des applications d'IA autour des processus de travail parlementaire existants plutôt que de créer des outils autonomes. L'intégration de l'assistant directement à la plateforme de rédaction des textes législatifs garantit qu'il s'inscrit dans le quotidien des utilisateurs et qu'il est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné.

Un autre enseignement clé a été l'importance d'associer des juristes tout au long du processus de développement et de validation. Leurs connaissances spécialisées se sont avérées essentielles pour évaluer la qualité et la validité juridique des évaluations de l'assistant, l'objectif étant de s'assurer que ses conclusions sont conformes au cadre constitutionnel régissant la recevabilité législative.

Pour les autres parlements qui envisagent des applications similaires, il est fortement recommandé de mettre en place des processus de validation spécialisés. Dans le cas présent, l'assistant s'articulait autour des règles constitutionnelles régissant la recevabilité législative, et ses résultats étaient systématiquement examinés par des experts juridiques pour être certain que l'analyse restait conforme au cadre constitutionnel applicable.

Les outils d'IA peuvent apporter une importante valeur ajoutée aux processus parlementaires, mais leur efficacité dépend non seulement de la technologie elle-même, mais aussi de connaissances institutionnelles fiables, notamment d'exemples en grandeur réelle d'évaluations du quorum et d'un examen par des experts des résultats générés.

Prochaines étapes

La prochaine étape consiste à déployer l'assistant dans le cadre de la plateforme de rédaction des instruments législatifs de la Chambre des députés et à évaluer sa performance dans les processus parlementaires en grandeur réelle. Sur la base des interactions des utilisateurs, de leurs commentaires et de leur niveau de satisfaction, l'institution évaluera les possibilités de perfectionner et d'adapter l'outil, dans le but d'offrir une expérience utilisateur sans heurts et intuitive. Ces améliorations veilleront tout particulièrement à ce que l'assistant réponde efficacement aux besoins des utilisateurs et s'intègre naturellement à leurs processus de rédaction existants. Forte de l'expérience acquise, l'institution étudiera également les possibilités d'étendre l'assistance fournie à l'aide de l'IA à d'autres domaines du processus législatif.

Données

L'assistant s'appuie sur des sources constitutionnelles et juridiques accessibles au public. Sa principale base de connaissances est le chapitre V de la Constitution politique de la République du Chili, qui établit le cadre constitutionnel régissant le Congrès national et le processus législatif. L'assistant s'appuie notamment sur les articles 63 et 65, qui définissent respectivement les matières qui doivent obligatoirement faire l'objet d'une loi et les règles régissant l'initiative législative, y compris les domaines d'initiative exclusive du Président de la République.

L'assistant utilise ces dispositions constitutionnelles, ainsi que sur d'autres sources du droit faisant autorité, pour évaluer si les différentes dispositions législatives sont conformes aux conditions requises par la Constitution relatives à la recevabilité. Il examine également les restrictions constitutionnelles applicables à certains types de propositions, telles que les lois accordant des amnisties ou des grâces générales.

Étant donné que l'application s'appuie exclusivement sur des documents juridiques publics et ne traite pas d'informations complémentaires confidentielles ni de données à caractère

personnel, les risques liés à la vie privée et au caractère sensible des informations sont minimales.

Architecture et technologies

L'application est construite sur le modèle d'intégration de texte de haute performance -3- large et utilise une architecture de génération augmentée par récupération d'information (GARI) pour rechercher et extraire des informations à partir d'un corpus organisé, regroupant la Constitution du Chili, la législation et la réglementation chiliennes en vigueur et les décisions de la Cour constitutionnelle du Chili. L'assistant est disponible via un système de rédaction de projets de loi en tant que caractéristique standard et non via une interface de robot conversationnel open source, ce qui permet aux utilisateurs de demander une évaluation du quorum sans laisser leurs flux de travail de rédaction.

Assistant en matière de recevabilité

Parlement/Chambre : Chambre des Députés du Chili

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements

Date : juillet 2026

Vue d'ensemble

L'assistant a été développé par la Chambre des députés du Chili pour appuyer la rédaction et l'examen des propositions de loi. Intégré à la plateforme de rédaction des instruments législatifs, il analyse les projets de dispositions législatives afin de recenser les questions d'ordre constitutionnel qui pourraient avoir une incidence sur leur recevabilité. Se fondant sur la doctrine constitutionnelle et d'autres sources du droit faisant autorité, l'assistant évalue si une proposition porte sur des questions susceptibles d'être réglementées par la loi et si elle respecte les conditions requises par la Constitution régissant l'initiative des lois et si elle soulève d'autres questions constitutionnelles susceptibles de faire obstacle à sa recevabilité. Il fournit ensuite une analyse juridique structurée afin d'aider les parlementaires et le personnel à détecter les problèmes constitutionnels potentiels avant le dépôt officiel d'un projet de loi.

Problème opérationnel

L'évaluation de la recevabilité constitutionnelle des propositions législatives, c'est-à-dire déterminées si une proposition de disposition est conforme aux conditions requises par la Constitution, constitue une étape fondamentale du processus législatif au sein de la Chambre des députés du Chili. Cela nécessite souvent de consulter de multiples sources du droit, notamment la Constitution, la doctrine constitutionnelle, la jurisprudence et les précédents parlementaires.

L'analyse peut être fastidieuse et nécessite des connaissances juridiques spécialisées. De ce fait, la qualité et l'efficacité de l'analyse peuvent varier en fonction de l'expérience de l'équipe de rédaction et du temps disponible pour effectuer des recherches juridiques.

La Chambre a repéré qu'il était possible de fournir un accès plus précoce et plus cohérent à l'analyse constitutionnelle, directement dans le cadre du processus de rédaction des instruments législatifs, évitant ainsi de se substituer à l'expertise des spécialistes en droit. Il s'agissait plutôt d'apporter un soutien aux parlementaires et au personnel en leur fournissant une analyse juridique structurée et fondée sur des sources du droit faisant autorité, ce qui permettait de repérer d'éventuels problèmes de recevabilité avant le dépôt officiel d'un projet de loi.

Solution

L'assistant a été intégré directement à la plateforme de rédaction législative de la Chambre des députés en tant que caractéristique standard. Plutôt que d'interagir avec un robot conversationnel open source, les utilisateurs rédigent une disposition législative et demandent une évaluation de recevabilité en cliquant sur un bouton dédié au sein de l'interface de rédaction.

L'assistant passe en revue chaque disposition législative une à une et fournit une analyse juridique structurée mettant en évidence les questions d'ordre constitutionnel qui pourraient avoir une incidence sur sa recevabilité. L'analyse tient compte du cadre constitutionnel régissant la recevabilité législative et recense les principes juridiques, la doctrine constitutionnelle et la jurisprudence applicables qui appuient ses conclusions. Lorsqu'il y a

lieu, elle explique les raisons pour lesquelles une disposition peut être jugée recevable ou non recevable et identifie les règles constitutionnelles à prendre en considération.

L'évaluation est présentée alors que le projet de loi est encore en cours d'élaboration, ce qui permet aux parlementaires et au personnel d'examiner l'analyse, d'améliorer le texte proposé s'il y a lieu et de repérer d'éventuels problèmes constitutionnels avant que le projet de loi n'entre dans le processus législatif officiel.

L'assistant est conçu pour faciliter l'analyse juridique et améliorer la cohérence du processus de rédaction, tout en laissant aux utilisateurs le soin de prendre toutes les décisions législatives et juridiques.

Interaction humaine

L'assistant est utilisé par les parlementaires et le personnel participant à la rédaction et à l'examen des projets de loi. Il est intégré directement à la plateforme de rédaction des instruments législatifs, ce qui permet aux utilisateurs d'avoir accès à une analyse juridique assistée par l'IA dans le cadre de processus de travail existant, sans avoir besoin d'un outil ou d'un processus distinct.

L'assistant analyse les différentes dispositions législatives et fournit une évaluation structurée des éventuelles questions constitutionnelles susceptibles d'avoir une incidence sur leur recevabilité, ainsi que le raisonnement juridique et les sources constitutionnelles pertinentes appuyant ses conclusions. Le jugement humain reste essentiel tout au long du processus : les utilisateurs revoient l'analyse de l'assistant, évaluent sa pertinence dans le contexte législatif plus général et prennent les décisions finales concernant la formulation des dispositions législatives et la recevabilité de la proposition.

Résultats et impact

L'assistant a mené à bien un processus de validation interne qui s'est soldé par des résultats positifs, comprenant des tests réalisés par des utilisateurs spécialisés ayant des compétences juridiques. La plateforme de rédaction des instruments législatifs n'étant pas encore opérationnelle, l'assistant n'a pas encore été utilisé par les parlementaires ni par le personnel dans le cadre de leur travail législatif quotidien. On ne dispose donc pas encore de données sur les effets mesurables de l'adoption en grandeur nature.

Les premiers résultats de validation indiquent que l'assistant peut fournir un soutien utile en organisant la doctrine constitutionnelle, la jurisprudence et d'autres sources du droit faisant autorité dans une évaluation structurée de la recevabilité pour chaque disposition législative. Il devrait permettre de réduire le temps nécessaire à la recherche juridique et à l'analyse constitutionnelle préliminaire au moment de la rédaction et de l'examen des propositions de loi, ce qui permettra aux équipes parlementaires de se concentrer sur la politique législative et la rédaction technique.

Une fois pleinement déployé, l'assistant devrait améliorer la cohérence et l'accessibilité de l'analyse de la recevabilité constitutionnelle en mettant les connaissances juridiques spécialisées à disposition directement au sein du processus de rédaction. Il devrait également aider à repérer plus tôt dans le processus législatif les problèmes constitutionnels potentiels, facilitant ainsi une rédaction reposant sur des informations solides tout en maintenant la revue et la prise de décision par l'humain, qui sont des éléments essentiels du processus législatif.

Gestion des risques

Les principaux risques répertoriés pour l'assistant sont ceux qui concernent l'exactitude et à la fiabilité des analyses juridiques générées par l'IA, ainsi que le risque que les utilisateurs se reposent de manière excessive sur des recommandations automatisées dans un contexte sensible sur le plan constitutionnel.

Pour faire face à ces risques, étant donné que l'évaluation de la recevabilité des propositions législatives implique une interprétation juridique, l'assistant a été conçu comme un outil d'aide à la décision et non comme un agent décisionnel autonome, et il a été développé pour fournir une analyse fondée sur la jurisprudence constitutionnelle. Sa performance a été examinée dans le cadre d'un processus de validation interne auquel ont participé des utilisateurs légaux spécialisés.

Le contrôle humain reste un garde-fou fondamental : les utilisateurs sont chargés de passer en revue les résultats fournis par l'assistant, de faire preuve de discernement sur le plan juridique et de prendre les décisions finales concernant la rédaction des instruments législatifs et les éléments de procédure à prendre en considération.

Enfin, la protection de la vie privée a été jugée comme présentant un faible risque dans ce cas d'utilisation, car l'assistant s'appuie exclusivement sur des textes législatifs et réglementaires accessibles au public, et non sur des informations parlementaires confidentielles ou de données à caractère personnel.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés est l'importance de concevoir des applications d'IA autour des étapes du processus parlementaire existantes plutôt que de créer des outils autonomes. L'intégration directe de l'assistant en matière de recevabilité à la plateforme de rédaction des textes législatifs garantit qu'il s'inscrit dans le quotidien des utilisateurs et qu'il est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné.

Un autre enseignement clé a été l'importance d'associer des juristes tout au long du processus de développement et de validation. Leurs connaissances spécialisées se sont avérées essentielles pour évaluer la qualité et la validité juridique des évaluations faites par l'assistant et pour être sûr que ses conclusions étaient conformes au cadre constitutionnel régissant la recevabilité législative.

Pour les autres parlements qui envisagent des applications similaires, il est fortement recommandé de mettre en place des processus de validation spécialisés. Dans ce cas précis, l'assistant s'articulait autour des règles constitutionnelles régissant la recevabilité législative, ses résultats étant systématiquement examinés par des spécialistes du droit pour que l'analyse reste conforme au cadre constitutionnel applicable.

Prochaines étapes

La prochaine étape consiste à déployer l'assistant dans le cadre de la plateforme de rédaction des instruments législatifs de la Chambre des députés et à évaluer sa performance dans les processus parlementaires en grandeur réelle. Sur la base des interactions des utilisateurs, de leurs commentaires et de leur niveau de satisfaction, l'institution évaluera les possibilités de perfectionner et d'adapter l'outil, dans le but d'offrir une expérience utilisateur sans heurts et intuitive. Ces améliorations veilleront tout particulièrement à ce que l'assistant facilite l'analyse constitutionnelle tout en s'intégrant naturellement dans les processus existants de rédaction des instruments législatifs. Forte de l'expérience acquise, l'institution étudiera également les possibilités d'étendre l'assistance fournie à l'aide de l'IA à d'autres domaines du travail parlementaire.

Données

L'assistant en matière de recevabilité s'appuie sur des sources constitutionnelles et des sources du droit accessibles au public. Sa base de connaissances principale comprend le Chapitre V de la Constitution politique de la République du Chili, qui établit le cadre constitutionnel régissant le Congrès national et les processus législatifs. L'assistant s'appuie notamment sur les articles 63 et 65, qui définissent respectivement les questions qui doivent être réglementées par la loi et les règles régissant l'initiative législative, y compris les questions soumises à l'initiative exclusive du président de la République.

L'assistant utilise ces dispositions constitutionnelles, ainsi que d'autres sources du droit faisant autorité, pour déterminer si les différentes dispositions législatives sont conformes aux conditions requises par la Constitution relatives à la recevabilité. Il examine également les restrictions constitutionnelles applicables à certains types de propositions, telles que les lois accordant des amnisties ou des grâces générales.

Étant donné que l'application s'appuie exclusivement sur des informations d'ordre constitutionnel et juridique et ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel, les risques liés à la vie privée et au caractère sensible des informations sont jugés limités.

Architecture et technologies

L'application est construite sur le modèle de langage GPT -5.2 et utilise une architecture de génération augmentée par récupération d'information (GARI) pour rechercher et extraire des informations à partir d'un corpus organisé, en mettant l'accent sur le Chapitre V de la Constitution politique de la République du Chili et les règles constitutionnelles régissant la recevabilité législative. L'assistant est disponible via un système de rédaction de projets de loi en tant que caractéristique standard et non via une interface de robot conversationnel open source, ce qui permet aux utilisateurs de demander une évaluation de la recevabilité sans avoir à laisser leur processus de travail de rédaction.

Outil d'assistance à la rédaction rapide d'amendements

Parlement/Chambre : Chambre des députés de l'Italie

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; assistance aux parlementaires et recherche

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés a développé un outil d'assistance assisté par l'IA à la rédaction rapide d'amendements pour aider les parlementaires et le personnel des groupes parlementaires à rédiger des amendements aux projets de loi à l'étude.

L'application permet aux utilisateurs de travailler directement sur le texte d'un projet de loi, qui est automatiquement structuré en éléments législatifs constitutifs : articles, rubriques, paragraphes, alinéas et dispositions portant modification de la législation existante.

Plutôt que de rédiger des amendements à partir de zéro, les utilisateurs peuvent sélectionner la disposition pertinente et préciser la modification souhaitée, par exemple l'insertion, la suppression ou le remplacement de mots, de phrases ou de dispositions entières. Le système génère alors l'amendement correspondant, conformément aux règles de rédaction formelles et à la syntaxe parlementaire de la Chambre des députés.

L'application incorpore un chatbot basé sur l'IA générative qui donne accès à la documentation officielle relative au projet de loi, y compris les dossiers de recherche élaborés par le Service de recherche parlementaire et les contributions écrites présentées au cours des auditions en commission. L'application est opérationnelle dans un environnement de production depuis juillet 2024 et est actuellement utilisée par les parlementaires et le personnel des groupes parlementaires.

La création et le développement de la première version de cet outil ont fait l'objet d'un projet mené en collaboration avec le Sénat italien, dans le contexte du *Polo Informatico Parlamentare*, une initiative commune visant à favoriser la coopération et les projets entre les deux chambres (pour plus de détails, voir [le site web du Sénat de l'Italie](#)). On peut aussi consulter des scénarios d'utilisation [sur le site web de l'UIP](#).

Problème opérationnel

La rédaction d'amendements occupe une place centrale dans l'activité parlementaire. Elle exige non seulement une volonté politique, mais aussi un haut degré de précision technique. Les amendements doivent respecter les règles de rédaction formelles et les conventions parlementaires de la Chambre des députés.

Cela peut être contraignant pour les parlementaires et le personnel des groupes parlementaires, en particulier lorsqu'il s'agit de projets de loi volumineux ou techniquement complexes. Une autre difficulté réside dans l'accès aux informations nécessaires à la rédaction d'amendements reposant sur des informations solides, ainsi que dans leur analyse ; ces informations figurent généralement dans les dossiers de recherche et les contributions écrites présentées durant les auditions en commission.

Solution

L'outil est intégré à l'environnement législatif numérique de la Chambre des députés. Il décompose automatiquement le texte d'un projet de loi en ses différents éléments législatifs

constitutifs. Les utilisateurs peuvent créer des amendements en intervenant sur des dispositions législatives entières ou en travaillant directement sur le texte du projet de loi.

L'application génère ensuite la proposition d'amendement correspondante en utilisant les règles de rédaction formelles et la syntaxe parlementaire de la Chambre. Elle incorpore également un chabot basé sur l'IA générative qui permet d'avoir accès aux documents officiels relatifs au projet de loi, notamment aux dossiers de recherche et contributions écrites présentées au cours des auditions en commission.

Interaction humaine

L'application prend en charge les utilisateurs tout au long du processus de rédaction des amendements, tout en laissant aux parlementaires et au personnel des groupes parlementaires l'entière responsabilité du contenu, de la validation et du dépôt des amendements. Le fond et l'objectif général de la proposition d'amendement restent entièrement sous le contrôle de l'utilisateur.

Le chabot fournit des réponses basées exclusivement sur les documents officiels relatifs au projet de loi et inclut des références aux documents de base sous-jacents. Le jugement humain continue d'occuper une place centrale tout au long du processus.

Résultats et impact

L'application a permis d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité du processus de rédaction des amendements pour les parlementaires et le personnel des groupes parlementaires. En permettant aux utilisateurs de travailler directement sur le texte d'un projet de loi, elle permet de générer rapidement des propositions d'amendements respectant les règles de forme, sans que les utilisateurs aient à rédiger le libellé à partir de zéro. Cela réduit le risque d'erreurs de rédaction, améliore la cohérence dans la présentation formelle des amendements et rationalise l'ensemble du processus de rédaction.

Gestion des risques

Les principaux risques concernent la fiabilité des réponses fournies par le chabot. Les amendements générés sont présentés pour examen et peuvent être modifiés avant d'être confirmés. L'application prend en charge la rédaction, mais ne soumet pas d'amendements de manière autonome. Le chabot est conçu pour fonctionner uniquement sur les documents officiels liés au projet de loi ; toute autre question est bloquée par un dispositif de protection rigoureux.

Enseignements tirés

En premier chef, il a été noté que c'est lorsqu'elle est intégrée à un processus de travail parlementaire spécifique que l'IA apporte le plus de valeur ajoutée

En deuxième lieu, il a été noté qu'il était important de combiner l'aide à la rédaction avec un accès sans heurts à la documentation parlementaire faisant autorité.

L'expérience souligne également qu'il importe de préserver un contrôle humain effectif, les choix de fond et la responsabilité politique restant entièrement du ressort des parlementaires et du personnel des groupes parlementaires.

Prochaines étapes

L'évolution future pourrait être axée sur l'amélioration de la capacité du système à aider les utilisateurs à recenser les dispositions législatives les plus pertinentes au regard d'un objectif stratégique spécifique. Un autre domaine prometteur est la génération automatisée de textes législatifs consolidés incorporant les amendements adoptés au cours du processus législatif.

Données

L'application s'appuie sur les textes législatifs et la documentation parlementaire déjà disponibles dans les systèmes d'information de la Chambre des députés. La source principale est le projet de loi à l'étude, acquise en format Extensible HyperText Markup Language (XHTML) et automatiquement convertie en une représentation structurée. L'application utilise également les documents parlementaires officiels, notamment les dossiers de recherche et les contributions écrites présentées au cours des auditions en commission.

Architecture et technologies

L'application est mise en place sous la forme d'une application web .NET dotée d'une architecture de services modulaire et d'une couche de persistance basée sur Oracle. Le service de génération d'amendements est mis en place séparément dans Python et accessible via des interfaces de programmation des applications (API). La solution est conteneurisée et déployée au sein de l'environnement Kubernetes de la Chambre, ce qui permet son intégration aux systèmes et aux processus de travail parlementaire existants.

Regroupement d'amendements législatifs

Parlement/Chambre : Chambre des députés du Brésil

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; travaux en commission

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

À la Chambre des députés du Brésil, les conseillers législatifs apportent leur soutien aux parlementaires tout au long du passage d'un projet de loi, depuis l'étape de l'examen en commission jusqu'à la séance plénière. Au cours de l'examen en commission, de nombreux amendements sont présentés pour chaque projet de loi, et les conseillers législatifs sont chargés de les analyser et de fournir des conseils aux parlementaires sur la nécessité ou non de l'accepter ou de la rejeter.

Le programme de regroupement d'amendements législatifs Ulysses est un système d'IA qui regroupe automatiquement les amendements parlementaires en fonction de leur similitude sémantique afin de faciliter cette analyse, réduisant ainsi l'intervention manuelle requise de la part des parlementaires et des conseillers législatifs pour recenser les amendements connexes ou redondants parmi un grand nombre de projets de loi.

Problème opérationnel

Les projets de loi de finances doivent être traités dans un court laps de temps fixé par le Congrès national. Durant cette période, des milliers d'amendements sont déposés par les parlementaires pour chaque projet de loi. Le parlementaire chargé du projet de loi et le conseiller législatif qui l'assiste ont de grandes difficultés à décider si chaque amendement doit être accepté ou rejeté, et à justifier cette décision. Même si certains amendements peuvent sembler similaires, ne différant que par un seul mot, voire une virgule, ils peuvent représenter des idées divergentes. En revanche, accepter certains amendements revient à en rejeter d'autres, même s'ils ne concernent pas le même article. Cette analyse complexe, menée dans des délais très serrés, présente un risque élevé d'erreur, ce qui accroît la pression à la fois sur le conseiller législatif et sur le parlementaire.

Solution

Ce module Ulysses a été développé pour regrouper automatiquement les amendements parlementaires en fonction de leur similarité sémantique, aidant ainsi les parlementaires et les spécialistes du droit à analyser efficacement des propositions connexes grâce à des visualisations, telles que des nuages de mots et des répartitions spatiales. Le système permet aux utilisateurs d'ajuster le nombre de groupes, d'affecter des amendements à des groupes prédéfinis et de fournir des retours d'expérience afin d'améliorer continuellement la performance au fil du temps. En résumé, le système d'IA :

1. Lit et interprète automatiquement les propositions d'amendements et les regroupe à l'aide d'une analyse de similarité sémantique
2. Propose des visualisations intuitives, sous forme graphique ou de liste, des groupes d'amendements, notamment des nuages de mots et des répartitions spatiales en 3D, permettant aux utilisateurs de comprendre rapidement les relations entre les amendements, d'ajuster les paramètres de regroupement et d'affecter les amendements à des groupes thématiques prédéfinis
3. Met en place un mécanisme d'apprentissage fondé sur les retours d'expérience qui prend en compte l'avis des utilisateurs sur les groupes générés par l'IA, permettant ainsi un perfectionnement itératif des algorithmes d'analyse sémantique et

garantissant une catégorisation de plus en plus précise, conforme aux connaissances législatives spécialisées.

Interaction humaine

Dès que la plateforme numérique législative reçoit un amendement, cet amendement est lu et interprété par le système d'IA. Dans une interface parallèle réservée seulement aux conseillers législatifs, tous les amendements sont présentés aux côtés du projet de loi auquel ils se rapportent. Les conseillers peuvent ajuster les paramètres pour réorganiser les groupes d'origine à mesure que l'analyse évolue et créer des étiquettes et les attribuer à chaque groupe. Cela garantit le contrôle humain et la redevabilité tout au long du processus.

Résultats et impact

Des centaines d'amendements parlementaires peuvent être analysés pour un seul projet de loi. Le conseiller législatif peut ainsi rendre un avis fiable aux parlementaires qui participent aux débats. Ce travail, qui prenait auparavant plusieurs jours à des équipes entières, peut désormais être fait en quelques minutes, ce qui permet de réaliser des simulations.

De plus, les groupes d'amendements contradictoires peuvent être systématiquement identifiés, et le processus d'analyse est normalisé, réduisant ainsi les biais.

Gestion des risques

Le principal risque était que les utilisateurs (c'est-à-dire les conseillers législatifs) n'acceptent pas le système. Pour y faire face, une stratégie de mobilisation solide a été mise en place ; elle consistait à recueillir rapidement leurs observations afin qu'ils puissent constater que les ajustements qu'ils avaient demandés avaient été mis en œuvre dans un court laps de temps.

Enseignements tirés

Les derniers ajustements apportés au système d'IA ont été mis en œuvre relativement rapidement, car le responsable du Service des conseillers avait demandé à tous les conseillers de tester le système de manière approfondie et de faire part de leurs observations. Cette large mobilisation a changé la donne.

Prochaines étapes

La Chambre des députés est disposée à apporter son soutien aux autres parlements qui souhaitent en savoir plus sur ce travail.

Système de classement des amendements par ordre des votes et de détection des similitudes

Parlement/Chambre : Chambre des députés de l'Italie

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; travaux en commission

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés a développé une application basée sur l'IA pour faciliter la gestion des amendements tout au long du processus législatif. Ce système est entièrement intégré à l'environnement de rédaction en ligne et aide le personnel dans deux activités clés : déterminer automatiquement l'ordre dans lequel les amendements doivent être examinés et votés, et recenser les amendements dont le contenu est identique ou en grande partie similaire.

Le système combine les règles de procédure parlementaire et les techniques d'intelligence artificielle capables d'analyser les textes des amendements et d'identifier les similitudes tant textuelles que sémantiques. En fonction des caractéristiques de chaque amendement et de son lien avec le projet de loi à l'étude, l'application génère automatiquement l'ordre des votes proposé et met en évidence les groupes d'amendements identiques ou similaires.

Les informations produites par le système appuient plusieurs services parlementaires. Les secrétariats des commissions et de l'Assemblée s'en servent pour établir les dossiers d'amendements, et le Service de recherche parlementaire et le Service du budget utilisent les relations détectées entre les amendements pour évaluer leur recevabilité procédurale et financière. Les parlementaires en bénéficient également de manière indirecte grâce aux dossiers officiels d'amendements générés par le système d'information parlementaire.

Le système est dans l'environnement de production depuis 2021 et est devenu un élément à part entière de l'infrastructure d'appui législatif de la Chambre. Bien qu'il automatise un certain nombre de tâches analytiques et procédurales complexes, toutes les décisions juridiques, procédurales et financières restent sous l'entière responsabilité humaine.

La création et le développement de cet outil ont fait l'objet d'un projet mené en collaboration avec le Sénat de l'Italie, dans le contexte du *Polo Informatico Parlamentare*, une initiative commune visant à favoriser la coopération et les projets entre les deux chambres. Le Sénat de l'Italie a développé un outil similaire pour la gestion des amendements, lancé en 2016 (pour plus d'informations, consultez [le site web du Sénat italien](#), et des scénarios d'utilisation sont disponibles [sur le site web de l'UIP](#)).

Problème opérationnel

La gestion des amendements est l'une des activités les plus exigeantes du travail législatif parlementaire. Durant l'examen d'un projet de loi, les commissions et la plénière peuvent recevoir des centaines, voire des milliers d'amendements déposés par les parlementaires et les groupes parlementaires. Ces amendements doivent être traités conformément aux règles de procédure complexes régissant leur ordre de vote. Parallèlement, le personnel doit repérer les amendements identiques ou en grande partie similaires, car ceux-ci peuvent

nécessiter un traitement procédural cohérent et des évaluations comparables de la recevabilité.

Généralement, ces deux activités reposaient en grande partie sur une analyse manuelle effectuée par le personnel. Ce processus était fastidieux et pouvait facilement donner lieu à des erreurs humaines, surtout lorsqu'il s'agissait de traiter un volume important d'amendements.

La Chambre des députés a évoqué la possibilité d'aider le personnel grâce à une solution basée sur l'IA, capable de calculer automatiquement l'ordre de vote des amendements et d'identifier les amendements identiques ou similaires, tout en maintenant un contrôle humain total sur les décisions procédurales et législatives.

Solution

La Chambre des députés a développé une application basée sur l'IA et intégrée à la plateforme parlementaire de rédaction et d'élaboration des instruments législatifs. L'application analyse le texte des amendements relatifs à un projet de loi et effectue automatiquement deux tâches :

- Générer l'ordre de vote des amendements conformément aux règles de procédure parlementaire, en combinant ces règles avec les informations extraites du texte de l'amendement, en classant automatiquement les amendements en fonction de leur effet sur le plan législatif et en appliquant les critères de classement pertinents
- Identifier les propositions qui sont identiques ou très similaires

L'application accompagne les secrétariats des commissions, le personnel de l'Assemblée, le Service de recherche parlementaire et le Service du budget, en leur fournissant une base d'informations commune pour les activités législatives et procédurales.

Interaction humaine

L'application sert d'outil d'aide à la décision et est entièrement intégrée aux processus de travail parlementaire existants. Le personnel examine et valide les résultats. Il a la possibilité, grâce à des fonctions prévues à cet effet, de corriger manuellement les erreurs ou les imperfections générées par le système.

Le Service de recherche parlementaire et le Service du budget demeurent entièrement responsables de toutes les évaluations de recevabilité. Le contrôle humain reste un élément essentiel du processus.

Résultats et impact

L'application a considérablement amélioré l'efficacité de la gestion des amendements au sein de la Chambre des députés.

Les tâches qui nécessitaient auparavant un examen manuel approfondi peuvent désormais être menées à bien plus rapidement et de manière plus cohérente. Le personnel peut traiter un volume important d'amendements tout en réduisant le risque de passer à côté de propositions identiques ou liées.

Le système a également renforcé la cohérence des évaluations de recevabilité en permettant aux services chargés des évaluations procédurales et financières de voir immédiatement les amendements équivalents.

Depuis sa mise en place en 2021, le système est devenu un élément systématique et fiable de l'infrastructure d'appui législatif de la Chambre.

Gestion des risques

Le principal risque répertorié était la possibilité que l'application fournisse un résultat erroné. Cela pourrait notamment se produire tout particulièrement dès le début, lorsque les amendements n'ont pas encore été rédigés et peuvent comporter des fautes d'orthographe.

Pour réduire ce risque, le système a été conçu comme un outil d'aide pouvant être relancé à différentes étapes du cycle de vie des amendements. Tous les résultats doivent être examinés et validés par le personnel avant d'être utilisés dans la documentation ou les débats parlementaires officiels.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés du projet est que l'IA peut apporter des avantages notables quand elle est appliquée à des processus parlementaires bien définis, régis par des règles de procédure claires. Plutôt que de tenter d'automatiser la capacité de jugement ou le sens politique complexes, le projet s'est attaché à soutenir les activités nécessitant une analyse approfondie et un traitement répétitif. Cette approche a facilité l'adhésion des utilisateurs et a permis d'obtenir des avantages opérationnels mesurables sans modifier les procédures parlementaires établies.

Prochaines étapes

L'évolution future pourrait être axée sur l'amélioration de la capacité du système à repérer non seulement les amendements identiques ou similaires, mais aussi les amendements qui poursuivent le même objectif législatif tout en utilisant une formulation différente. Les recherches futures pourraient étudier des techniques d'analyse sémantique plus avancées, capables de comprendre la logique sous-jacente d'un ensemble d'amendements.

Données

L'application traite les textes législatifs déjà disponibles au sein du système d'information parlementaire. Ses principales données d'entrée sont les dossiers d'amendements contenant le texte des amendements et les métadonnées correspondantes, ainsi que le projet de loi auquel les amendements font référence. Le système fonctionne exclusivement sur la base de documents législatifs d'origine parlementaire et ne nécessite pas d'accès à des sources externes de données à caractère personnel.

Architecture et technologies

L'application est intégrée à l'environnement de rédaction de la Chambre des députés et est présentée comme un service basé sur REST. L'architecture combine un traitement fondé sur des règles et des techniques d'apprentissage automatique. La solution utilise des techniques de programmation neurolinguistique (PNL) et des modèles de langage sémantiques basés sur des représentations vectorielles de mots. Elle est mise en place sous la forme d'un service en Python utilisant Flask, SpaCy, Scikit-Learn, Gensim, Pandas et NumPy et est déployée dans un environnement conteneurisé communiquant via des interfaces de programmation d'applications REST.

Travaux en commission et en plénière

Assistant permettant de définir le circuit d'un projet de loi

Parlement/Chambre : Chambre des députés du Brésil

Domaine(s) fonctionnel(s) : travaux en commission

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

À la Chambre des députés du Brésil, chaque projet de loi est présenté par un parlementaire. Le secrétariat général du Bureau procède donc à une analyse complexe avant de déterminer les éléments ci-après :

1. Si le projet de loi remplit les conditions constitutionnelles nécessaires pour suivre le processus législatif en commission
2. Tous les autres projets de loi qui devraient être annexés au projet de loi (en raison de leur similitude)
3. Le type de procédure applicable au projet de loi en commission
4. Le degré de priorité qui sera attribué au projet de loi
5. La détermination de l'ordre des commissions que le projet de loi doit suivre

Ce système d'IA effectue les cinq analyses à l'intention du secrétariat général du Bureau avant chaque étape du passage d'un projet de loi en commission.

Problème opérationnel

Ce module Ulysses utilise l'IA pour faciliter les analyses effectuées par le secrétariat général du Bureau (l'organe chargé du processus législatif à la Chambre des députés) sur chaque projet de loi reçu dans son intégralité, à la suite des travaux des conseillers législatifs et de la présentation de la version définitive par le parlementaire. Ces analyses indiquent si le projet de loi remplit les conditions requises pour suivre son cours en commission, et déterminent les modalités de ce processus.

Avant la mise en place du système, le processus de répartition des propositions aux commissions thématiques, appelé « répartition initiale », nécessitait une analyse manuelle et technique approfondie de la part du secrétariat général du Bureau. Cette activité exige une connaissance en profondeur du processus législatif et, bien qu'elle soit un élément capital des travaux de l'institution, elle est exposée à des incohérences, à des retards et à une surcharge de travail. De plus, le volume croissant des projets de loi rend ce processus de plus en plus difficile, qu'il s'agisse du respect des délais ou de l'exactitude.

Le nombre de propositions de loi présentées a considérablement augmenté depuis 2025 ; dans un cas précis, un seul député a déposé 400 propositions de loi en un mois.

Solution

Une fois que chaque projet de loi a été officiellement déposé dans la plateforme législative numérique, un système d'IA effectue cinq analyses dans les buts ci-après :

- Déterminer si le projet de loi remplit les conditions prévues par la Constitution pour suivre le processus législatif en commission, en mettant en lumière les éventuels conflits constitutionnels ainsi que leur justification ;
- Recenser tous les autres projets de loi déjà à l'étude à la Chambre des députés qui devraient être annexés au projet de loi en question, soit en raison de leur similitude, soit parce qu'ils se complètent au sein de la même

proposition ; plutôt que d'être traités indépendamment, ils peuvent être joints au projet de loi en cours d'analyse ;

- Suggérer les types précis de procédure applicable au projet de loi en commission, c'est-à-dire préciser si, en raison de ses caractéristiques ou en vertu des règles applicables, le projet de loi doit d'abord être évalué par les commissions thématiques avant d'être soumis au vote en plénière, ou s'il peut être adopté dès lors que les commissions thématiques devant lesquelles il doit passer ont formulé une opinion irréfutable :
 - Projet de loi devant faire l'objet d'un examen concluant en commission
 - Projet de loi devant faire l'objet d'un examen en plénière
 - Projet de loi devant faire l'objet d'un examen interne en commission
- Suggérer le degré de priorité qui doit être attribué au projet de loi au fur et à mesure de son avancement au sein des commissions : procédure ordinaire, priorité (urgente) ou procédure spéciale, conformément au Règlement intérieur de la Chambre
- Suggérer l'ordre dans lequel le projet de loi devrait être examiné par les commissions, en tenant compte de l'ensemble complexe des sujets abordés dans le projet de loi et des analyses précédentes

Les utilisateurs retiennent les suggestions qu'ils souhaitent accepter et peuvent modifier celles qui ne sont pas complètes, pour que la plateforme législative numérique utilise la version finale pour produire un envoi numérique, signé par le secrétaire général du Bureau, retraçant l'ensemble du parcours du projet de loi, depuis la première commission jusqu'à l'examen en plénière.

Interaction humaine

Les parlementaires peuvent ou non faire appel à des conseillers pour les aider à rédiger le projet de loi. Quelle que soit l'approche adoptée, le parlementaire ajoute le projet de loi à la plateforme législative numérique. Une fois le projet de loi ajouté, le secrétariat du Bureau entame une série d'analyses complexes qui détermineront le parcours que suivra le projet de loi.

Résultats et impact

Les avantages bien visibles observés à ce jour sont notamment les ci-après :

1. Une efficacité opérationnelle accrue du secrétariat général du Bureau ;
2. Une réduction de la durée initiale de traitement des projets de loi, contribuant à une plus grande agilité du processus législatif dans son ensemble ;
3. Une plus grande précision dans la répartition des projets de loi, sur la base de critères techniques cohérents ;
4. Une aide à la prise de décision par les équipes techniques, qui peuvent compter sur des recommandations automatisées tout en conservant leur rôle de superviseurs et d'agents chargés de la validation du processus ;
5. Une normalisation des actions, quelle que soit l'origine du projet de loi ;
6. Une extensibilité du processus, permettant au volume de projets de loi de s'adapter à la demande croissante (en 2026, le nombre de propositions a augmenté d'environ 40 % par rapport à la même période en 2025) sans transiger ni sur la qualité ni les sur délais de répartition.

Gestion des risques

En raison du haut niveau de complexité et de la nécessité d'une analyse déterministe, un seul type d'IA ne suffisait pas pour mener à bien la tâche. Le système a donc été divisé en de multiples modules, en fonction du type d'IA utilisé.

Enseignements tirés

Le service opérationnel (le secrétariat général du Bureau) a uni ses forces à celles de l'équipe informatique. Le secrétariat général du Bureau a mis à disposition des spécialistes de haut niveau ayant des compétences techniques dans le processus législatif et la Constitution pour participer à ces travaux. Cette décision a changé la donne.

Prochaines étapes

La Chambre des députés est disposée à expliquer à d'autres parlements comment ce système d'IA a été développé.

Transcription vocale automatique des débats en plénière et en commission

Parlement/Chambre : Sénat de l'Espagne

Domaine(s) fonctionnel(s) : travaux en séance plénière et transcription

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

Le Sénat de l'Espagne utilise ce système d'IA pour générer des transcriptions des débats en séances plénières et en commission. Ces transcriptions sont affichées en temps réel sur le site web du Sénat et servent de premier jet pour le compte rendu officiel des débats. La transcription préliminaire est ensuite revue manuellement et remplacée sur le site web par le texte officiel révisé.

Le texte transcrit est synchronisé avec la vidéo affichée sur le site web, ce qui permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches dans le texte et d'avoir accès au moment précis de la vidéo où le discours a été prononcé.

Problème opérationnel

Auparavant, la transcription n'était disponible sur le site web que le lendemain de la session parlementaire. Les rédacteurs du compte rendu officiel devaient aussi retranscrire l'intégralité du texte à partir des enregistrements audio.

Solution

Le système fait la synthèse vocale en temps quasi réel. Il a été perfectionné en l'entraînant avec des données provenant de sessions précédentes, afin d'éviter les erreurs liées notamment au jargon parlementaire spécifique ou aux noms et prénoms des membres du Sénat. Les rédacteurs peuvent maintenant corriger les erreurs à partir du brouillon généré par l'IA.

Interaction humaine

Bien que la transcription préliminaire soit affichée immédiatement, elle est revue manuellement et remplacée sur le site web par le texte officiel révisé le lendemain.

Résultats et impact

Les citoyens peuvent désormais consulter les transcriptions des sessions parlementaires et effectuer des recherches au fur et à mesure. Le travail de rédaction des procès-verbaux a complètement changé. Auparavant, l'essentiel du travail consistait à transcrire les débats. Aujourd'hui, la majeure partie du temps est consacrée à la révision, à la rédaction et à la réécriture.

Gestion des risques

À l'origine, les transcriptions n'étaient pas très fidèles, car on utilisait un moteur de synthèse vocale polyvalent en espagnol. Le moteur a donc dû être perfectionné avec des données provenant des sessions précédentes. Cela a permis d'éviter les erreurs liées à la terminologie parlementaire spécifique ou aux noms des membres du Sénat.

De plus, le texte des transcriptions automatiques doit être clairement identifiable sur le site web afin d'indiquer qu'il s'agit de premiers jets qui ne deviendront officiels que le lendemain.

Enseignements tirés

Il importe de régler avec précision le moteur pour éviter les erreurs liées à certains mots spécifiques se rapportant à la Chambre.

Prochaines étapes

Le système est actuellement enrichi afin de permettre la reconnaissance automatique des intervenants et de diviser automatiquement la vidéo pour chaque intervention.

Données

Les transcriptions en plénière servent de données d'entrée.

Architecture et technologies

Le système de reconnaissance vocale automatique transforme les signaux audio en texte structuré. Il est conçu selon une approche hybride qui combine des modèles d'apprentissage profond, des cadres d'inférence et des modules propriétaires du fournisseur, dont on trouvera les détails ci-dessous :

- **Modèles de base : (OpenAI Whisper) :** le système utilise le modèle Whisper Large-v 3, qui emploie une architecture encodeur-décodeur du transformer. Il s'agit d'un modèle open source, distribué sous licence Apache 2.0.
- **Back-end d'exécution (CTranslate2) :** Les modèles sont exécutés non pas en faisant appel à l'environnement PyTorch standard, mais plutôt à l'aide de CTranslate2. Il s'agit d'un moteur d'inférence spécialisé pour les modèles transformer, écrit en C++ et en Python. Il met en œuvre des techniques avancées, telles que la quantification des poids, la fusion des couches neuronales et l'optimisation du cache, ce qui permet d'optimiser le débit tant sur le processeur central que sur le processeur graphique et de réduire considérablement la latence de réponse. Ce cadre est open source et distribué sous licence MIT.
- **Intégration de la diarisation :** le back-end optimise le traitement audio. Au lieu de traiter l'intégralité de l'audio de manière linéaire, il utilise comme entrée directe les segments temporels préalablement définis par le pipeline de diarisation. Cela permet d'éviter un traitement séquentiel, ainsi que la transcription inutile de segments silencieux ou bruyants.

Gestion des documents et des dossiers

Classement de contenus suivant le thésaurus EuroVoc

Parlement/Chambre : Sénat de l'Espagne

Domaine(s) fonctionnel(s) : gestion des documents et des dossiers

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

Les documentalistes du Sénat de l'Espagne utilisent un système d'arbre de décision basé sur l'IA pour classer les documents selon le thésaurus EuroVoc et d'autres systèmes de classement standard internes.

Le processus de classement, qui était auparavant manuel, est désormais effectué à l'aide d'une série de catégories proposées par le système d'IA. Cela permet de réduire le temps nécessaire au classement, d'améliorer la qualité et d'éviter les erreurs. Toutes les catégories suggérées par le système sont supervisées par un humain.

Problème opérationnel

Le travail de classement a été fait par plusieurs stagiaires et revu par des documentalistes, ce qui a entraîné des blocages ainsi qu'un manque de qualité et d'homogénéité dans les résultats.

Solution

Un système a été mis en place. Il peut suggérer des étiquettes du thésaurus EuroVoc pour un texte ou un document donné. Cela permet au personnel de comprendre l'objet du texte.

Interaction humaine

Au cours du processus de catalogage des documents effectué par les documentalistes, le système d'IA propose une série de catégories/d'étiquettes d'EuroVoc pour validation. Le documentaliste peut confirmer les catégories proposées par l'IA et les supprimer ou en ajouter lui-même.

Aucune catégorie n'est attribuée à un document s'il n'a pas été préalablement contrôlé par un humain.

Résultats et impact

Grâce à cet outil, un travail qui prenait auparavant des jours peut désormais être effectué en quelques heures. De plus, la qualité du travail est aussi meilleure, car les catégories suggérées par le système de l'IA permettent de normaliser les critères d'étiquetage entre tous les utilisateurs, alors qu'auparavant, ces critères variaient considérablement et dépendaient de la personne concernée.

Gestion des risques

Plusieurs cycles d'approximations successives ont eu lieu pour déterminer le nombre optimal de catégories proposées par l'outil. Des problèmes ont également été détectés dans les données d'entraînement. Ces problèmes ont introduit du bruit et des biais dans le modèle, en raison du nombre de personnes différentes qui avaient travaillé sur cette question au fil des années. Chacun avait utilisé ses propres critères de classement, ce qui s'était traduit par un manque d'homogénéité des données d'entraînement.

Enseignements tirés

Le coût du choix de l'algorithme d'IA le mieux adapté aux besoins était élevé, et les premières approches n'ont pas permis de prédire avec précision les catégories en raison d'un manque de données d'entraînement. La méthode classique de l'IA pour le classement des objets du thésaurus EuroVoc n'était pas viable sans données d'entraînement adéquates pour chaque catégorie ou chaque descripteur. En revanche, la méthode faisant appel uniquement à un grand modèle de langage ne répondait pas aux exigences spécifiques en l'espèce. La solution la plus efficace s'était avérée être un modèle d'IA hybride combinant le meilleur des deux mondes. En fin de compte, une méthode de classement hiérarchique a été employée, combinant l'utilisation de représentations vectorielles (à partir du modèle de langage RoBERTa-base-bne) avec une stratégie de descente par seuil qui utilise 358 modèles pour classer 1 339 descripteurs EuroVoc.

Prochaines étapes

Le Sénat entend utiliser le même système pour tous les documents et textes utilisés à la Chambre, et non pas seulement pour les collections pour lesquelles il avait été initialement conçu.

Données

Le modèle a été entraîné et optimisé pour le classement des questions parlementaires, mais il peut être étendu à tous les types de documents.

Architecture et technologies

Premièrement, le texte est intégré à l'aide du modèle RoBERTa-base-bne. Il s'agit d'un modèle basé sur RoBERTa, entraîné sur 570 Go de données provenant de la Bibliothèque nationale de l'Espagne. Le modèle comprend 12 couches, retourne un vecteur de 768 dimensions et comporte au total 125 millions de paramètres. On trouvera une description plus détaillée de ce modèle et de la manière dont il a été entraîné [sur cette page](#), alors que [cet article](#) décrit le modèle plus en détail.

Ces modèles intégrés sont ensuite utilisés avec Extreme Gradient Boosting (XGBoost), une bibliothèque open source d'apprentissage automatique qui utilise des arbres de décision à gradient boosté. La documentation peut être consultée [sur cette page](#).

Les modèles ont été entraînés sur un ensemble dédié de 244 698 questions étiquetées par les documentalistes du Sénat au cours de plusieurs sessions législatives. Les questions ont été étiquetées à l'aide du thésaurus EuroVoc, du thésaurus de l'INE¹ et d'un thésaurus élaboré par le Sénat lui-même. Plusieurs descripteurs ont été utilisés pour chaque question. Par conséquent, les modèles sont multiclassés et multiétiquettes, ce qui signifie qu'ils peuvent prédire différents descripteurs et prédire un ou plusieurs descripteurs.

Ces modèles comportent 100 arbres de décision. Au lieu d'entraîner un seul modèle capable de prédire tous les descripteurs, plusieurs modèles étaient entraînés, chacun étant capable de classer uniquement un nombre limité d'entre eux. Pour ce faire, on a tiré parti de la structure hiérarchique des thésaurus ; chaque descripteur a un descripteur père et différents descripteurs fils, de sorte qu'un modèle était entraîné pour chaque descripteur afin de classer ses descripteurs fils.

¹ [Instituto Nacional de Estadística](#) (Institut national de la statistique)

IA générative et développement assisté par l'IA pour la veille législative

Parlement/Chambre : Chambre des députés de l'Italie

Domaine(s) fonctionnel(s) : gestion des documents et des dossiers ; participation du public et accessibilité ; infrastructure informatique et cybersécurité

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés a mis en place un système basé sur l'IA pour collecter, organiser et analyser les données législatives.

Le système automatise l'agrégation et l'analyse d'informations provenant de sources diverses, en mettant à disposition un site web public qui permet aux citoyens et aux experts de suivre le processus législatif, l'état d'avancement de la législation secondaire et le taux de mise en œuvre des directives parlementaires établies à l'intention du gouvernement.

Le portail intègre un chatbot conversationnel basé sur l'IA, appelé « Norma », qui interprète les questions formulées en langage naturel et interroge dynamiquement des bases de données afin de générer des tableaux et des graphiques. Le système génère aussi des rapports périodiques dans des formats prêts à imprimer, en utilisant le potentiel de l'IA générative pour fournir des descriptions textuelles et des analyses des graphiques et tableaux sous-jacents.

La plateforme a été développée à l'aide de paradigmes de développement assistés par l'IA (communément appelés « codage Vibe »), ce qui a considérablement accéléré la production des composants de l'application et facilité la création rapide de prototypes fonctionnels.

Le déploiement complet de la plateforme dans l'environnement de production est prévu en octobre 2026.

Problème opérationnel

Les administrations parlementaires modernes génèrent d'énormes quantités de données hétérogènes tout au long du cycle de vie d'un projet de loi. Le suivi de ces données pose un double problème : les informations relatives à la production législative et au respect des dispositions par l'exécutif sont souvent dispersées dans des bases de données distinctes et isolées les unes des autres, ce qui nécessite un travail manuel intensif de la part du personnel technique ; et bien que les données législatives soient publiques d'un point de vue technique, leur structure technique dense constitue un obstacle pour les citoyens, les journalistes et les chercheurs non spécialisés.

Ce scénario offre une possibilité exceptionnelle de transformer des données administratives brutes et cloisonnées en connaissances publiques exploitables.

Solution

Pour s'attaquer à ces problèmes, la Chambre des députés a développé un écosystème de données intégré et basé sur l'IA, qui automatise la collecte, l'organisation et la diffusion publique des analyses législatives.

Les composants principaux sont les ci-après : un pipeline « extraire, transformer, charger (ETL) qui unifie des sources hétérogènes pour le contrôle interne de l'Observatoire sur la législation et les politiques publiques ; l'interface conversationnelle Norma, un portail web

public intégrant un chatbot avancé basé sur l'IA qui permet aux utilisateurs d'interroger des bases de données de suivi législatif complexe en utilisant le langage naturel ; et un moteur de reporting génératif qui utilise les grands modèles de langage (LLM) pour générer automatiquement des descriptions textuelles et des analyses narratives des tendances des données.

Interaction humaine

L'interaction humain-IA s'articule autour de deux modalités distinctes. Pour les utilisateurs internes à l'institution, le système automatise l'agrégation des données et rédige des analyses narratives préliminaires pour les rapports périodiques, la responsabilité de la validation qualitative, l'évaluation des procédures et la publication finale incombant entièrement à l'humain. Pour les utilisateurs externes, notamment les citoyens, les journalistes et les chercheurs, l'interaction est facilitée grâce au chatbot Norma, qui interprète l'intention de l'utilisateur et génère de manière dynamique des tableaux et des graphiques structurés.

Résultats et impact

Bien que sa mise en service complète soit prévue pour octobre 2026, la plateforme a déjà eu des effets considérables sur le plan opérationnel. L'équipe de développement a considérablement accéléré la vitesse de conception en intégrant des paradigmes de développement basés sur l'IA, ce qui a permis un déploiement rapide de prototypes fonctionnels ainsi que des boucles de validation rationalisées avec diverses parties prenantes.

Le système a réussi à automatiser l'extraction et l'harmonisation de données fragmentées provenant de référentiels hétérogènes, réduisant ainsi considérablement la charge de travail manuel que devait auparavant supporter l'Observatoire.

Gestion des risques

Pour garantir la fiabilité dans un environnement constitutionnel où les enjeux sont considérables, le projet met en place un cadre de gestion des risques axé sur le contrôle humain et la transparence architecturale. Un paradigme strict de l'intervention humaine est appliqué : la validation des données législatives agrégées et l'examen des commentaires narratifs restent strictement du ressort de l'humain.

Le chatbot Norma comporte une fonctionnalité de transparence (« Cosa ho fatto », ou « Ce que j'ai fait ») qui détaille explicitement, étape par étape, la logique et les requêtes de base de données utilisées pour synthétiser chaque réponse.

Enseignements tirés

L'adoption d'outils de développement assistés par l'IA s'est révélée très efficace, démontrant qu'une équipe resserrée peut rapidement alimenter des applications d'entreprise complexes prêtes pour la production quand elle est augmentée par des outils de conception générative. L'un des principaux enseignements à retenir est que la vitesse technologique doit aller de pair avec une coordination continue des parties prenantes. Le processus itératif de coconception avec des experts des services de documentation et des organes de contrôle parlementaire ayant une bonne connaissance du domaine s'est avéré essentiel pour traduire les subtilités des procédures parlementaires en règles algorithmiques précises.

Prochaines étapes

Après le lancement de la production en octobre 2026, la feuille de route de la plateforme mettra l'accent sur l'expansion des données, une intégration plus poussée des données ouvertes et l'optimisation de l'infrastructure. La prochaine étape consistera à enrichir le pipeline d'ingestion des données pour y inclure de nouveaux ensembles de données institutionnels. Le chatbot Norma fera l'objet d'une mise à niveau importante, les efforts futurs se concentrant sur la migration de l'infrastructure des LLM sur site.

Données

Le système ingère et traite des ensembles de données granulaires permettant de suivre le cycle de vie de l'activité législative et le respect des dispositions par l'exécutif, notamment les lois promulguées et l'évolution de ces lois ; les indicateurs relatifs au processus législatif ; le suivi de l'amendement ; les résultats des votes ; les décrets-lois et les textes législatifs permettant de convertir un décret temporaire en loi permanente ; la législation secondaire ; ainsi que les mesures d'application et le suivi du respect des dispositions par le gouvernement.

Architecture et technologies

L'architecture du système comprend un back-end multinœuds découplé, avec des interfaces dédiées de programmation d'applications (API) REST pour les demandes administratives internes et les requêtes publiques du site web, déployé sur des nœuds de serveurs indépendants.

La couche de présentation se divise en un système de gestion interne destiné aux fonctionnaires parlementaires et un portail web public pour l'engagement citoyen.

La couche conversationnelle alimentant Norma intègre Minerva, un grand modèle de langage (LLM) avancé développé par l'université Sapienza de Rome et entraîné sur des ensembles de données institutionnelles, culturelles et juridiques italiennes.

Traduction automatisée des actes législatifs et réglementaires

Parlement/Chambre : Verkhovna Rada de l'Ukraine

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; gestion des documents et des dossiers ; participation du public et accessibilité

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Verkhovna Rada de l'Ukraine développe et met en place un système basé sur l'IA de traduction automatisée des actes législatifs et réglementaires. L'application prend en charge le processus permettant de rendre la législation ukrainienne accessible en langues étrangères, principalement dans le contexte de l'intégration européenne et de l'alignement du cadre juridique sur les normes de l'Union européenne (UE). Le système est conçu pour améliorer l'efficacité du processus législatif et renforcer la transparence internationale des travaux parlementaires.

Problème opérationnel

Dans le contexte d'un processus actif d'intégration européenne et d'une situation de loi martiale, la Verkhovna Rada de l'Ukraine doit faire face à une augmentation notable du volume des actes législatifs et réglementaires devant être traduits en langues étrangères – principalement en anglais, qui est la langue principale de communication avec les institutions de l'Union européenne et les partenaires internationaux.

Le processus de traduction habituel exige une main-d'œuvre très abondante : il nécessite un nombre important de traducteurs qualifiés, un temps de traitement considérable et une harmonisation constante de la terminologie juridique spécialisée. Étant donné que le parlement adopte des dizaines de lois chaque mois, notamment dans le cadre de l'harmonisation avec l'acquis communautaire, il est devenu pratiquement impossible d'assurer manuellement une traduction de qualité dans les délais impartis. Une autre difficulté tient au fait de préserver la cohérence terminologique entre les différents actes : le même terme juridique peut être rendu de différentes manières par différents traducteurs, ce qui fait obstacle à la compréhension de la législation par les partenaires étrangers et réduit la qualité des engagements juridiques internationaux.

Solution

Un outil fondamental pour la traduction automatique de textes et de documents a été déployé et est activement utilisé par le personnel du Secrétariat de la Verkhovna Rada dans le cadre de son travail quotidien. Le système permet de traduire rapidement de l'ukrainien en anglais et vice versa. Les utilisateurs interagissent via une interface web simple composée de deux tableaux : le premier tableau affiche le texte source, tandis que le second tableau montre la traduction. Cela permet de vérifier et de modifier le résultat instantanément en fonction des besoins. Une fonction dédiée à la traduction de fichiers prend en charge les formats « .txt » et « docx », permettant au personnel de travailler avec des documents complets plutôt qu'avec des fragments de texte isolés.

Une fois la traduction automatisée effectuée, les utilisateurs peuvent perfectionner davantage le résultat à l'aide d'un outil intelligent de révision d'une traduction automatique qui clarifie le choix des termes et améliore la cohérence stylistique. Le système s'appuie également sur un glossaire de terminologie juridique commun, qu'un administrateur peut

mettre à jour pour assurer la cohérence entre les différentes traductions. Tous les fichiers traduits sont stockés dans le nuage et accessibles aux utilisateurs sous forme de liste consultable, ce qui permet de récupérer et de réutiliser les traductions antérieures.

Interaction humaine

Le système d'IA effectue automatiquement la traduction initiale des documents, sans intervention humaine. Toutefois, la décision finale concernant la qualité et la publication appartient toujours à un humain, un traducteur-réviseur qualifié au sein du Secrétariat. Le traducteur-réviseur revoit le texte généré automatiquement, apporte des corrections quand la terminologie est ambiguë ou que le contexte est complexe et approuve la version définitive. Le système ne publie aucune traduction sans validation humaine. Ainsi, l'IA se charge des tâches routinières et exigeant une main-d'œuvre importante, permettant ainsi aux experts de la question de se concentrer sur la correction de fond et l'uniformisation terminologique.

Résultats et impact

Au stade expérimental, on attend les résultats ci-après :

- Une réduction notable des délais de traduction, passant de plusieurs jours à quelques heures, grâce à l'automatisation de la traduction initiale
- Une amélioration de la cohérence terminologique entre les différents actes législatifs et réglementaires, rendue possible par un glossaire centralisé et un modèle de langage sous-jacent unique
- Une réduction de la charge de travail du personnel de traduction du Secrétariat, permettant de réaffecter les ressources aux documents les plus complexes et prioritaires
- Une plus grande accessibilité de la législation ukrainienne pour un public international, en particulier les institutions de l'UE dans le contexte du processus d'adhésion de l'Ukraine
- La mise au point d'une logithèque de traduction structurée servant de source de référence pour les traductions et les recherches terminologiques futures.

Le projet appuie aussi directement l'objectif stratégique n° 15 - le rapprochement de l'Ukraine avec l'UE - en permettant l'intégration technologique des informations législatives aux systèmes d'information de l'UE.

Gestion des risques

Les risques et les mesures d'atténuation ci-après ont été recensés :

- La fidélité de la traduction des textes juridiques : les documents juridiques contiennent une terminologie hautement spécialisée et des structures syntaxiques complexes ; le système utilise un modèle de langage perfectionné à partir d'un corpus de textes juridiques ukrainiens et de traductions de l'acquis communautaire, et la relecture obligatoire par un traducteur-réviseur constitue un garde-fou supplémentaire contre les erreurs.
- La confidentialité et la protection des données : le traitement des textes législatifs s'effectue au sein d'un environnement en nuage sécurisé, conformément aux prescriptions de la Verkhovna Rada concernant la cybersécurité et aux normes NIS2. Les documents classés « accès restreint » sont exclus du traitement automatisé.
- Une dépendance excessive vis-à-vis des résultats automatisés : une procédure obligatoire de révision par un humain a été mise en place. Le système est configuré pour signaler les segments de traduction présentant un faible niveau de fiabilité, afin que le réviseur y accorde une attention prioritaire.
- Des divergences terminologiques par rapport à l'acquis communautaire : la base de données terminologique est régulièrement actualisée, conformément aux glossaires actuels de l'UE.

Enseignements tirés

Au cours des phases de planification et d'expérimentation, il s'est avéré que le facteur déterminant de la réussite ne résidait pas tant dans le choix du modèle de langage de base que dans la qualité et le volume des données juridiques spécialisées utilisées pour le perfectionnement.

Il est conseillé aux parlements qui envisagent des projets similaires de procéder comme suit :

- Commencer par élaborer un glossaire terminologique de qualité avant la mise en place technique du système.
- Associer dès le début des traducteurs et des experts juridiques à la conception du système - leurs connaissances pratiques sont essentielles pour définir les priorités et les fonctionnalités requises.
- Prévoir une mise en œuvre progressive, en testant dans un premier temps le système sur un seul type de document (par exemple, la législation primaire) et en ne la transposant à grande échelle aux autres catégories qu'une fois la qualité validée.
- Éviter de tenter d'éliminer complètement l'intervention humaine du processus — le rôle du réviseur évolue, mais ne disparaît pas, et cet élément doit être intégré au modèle opérationnel dès le départ.

Prochaines étapes

À la suite de l'achèvement de l'expérimentation concernant le droit primaire, il est prévu d'étendre le système au droit dérivé, aux résolutions et aux accords internationaux. À moyen terme, une intégration au portail de données ouvertes via l'interface de programmation d'applications (API) « Législation de l'Ukraine » est envisagée afin de permettre la publication automatique des traductions parallèlement aux textes originaux. Il est également envisagé de partager cette expérience avec les parlements d'autres pays candidats à l'adhésion à l'UE dans le cadre de la coopération parlementaire bilatérale.

Données

Le système s'appuie sur les textes des actes législatifs et réglementaires provenant de la base de données Législation de l'Ukraine déchiffrable par ordinateur. Le corpus est composé de traductions existantes de l'acquis communautaire, de glossaires de terminologie juridique (ukrainien-anglais) et de journaux d'audit des modifications apportées aux traductions, afin de perfectionner en permanence le modèle.

Les documents classés « accès restreint » sont exclus du traitement automatisé.

Architecture et technologies

La solution est construite sur une infrastructure en nuage (la plateforme AWS est à l'étude, conformément à la stratégie globale infonuagique de la Verkhovna Rada), utilisant de grands modèles de langage (LLM) perfectionnés sur la base de textes juridiques. Le système s'intègre à la base de données automatisée et au portail de données ouvertes via l'API « Législation de l'Ukraine » afin de recevoir et de publier des traductions. Une intégration au système unifié et automatisé de gestion des documents de la Verkhovna Rada est également prévue. Le système s'intègre à la base de données automatisée et au portail de données ouvertes via l'API « Législation de l'Ukraine » pour recevoir et publier des traductions. L'intégration au système unifié et automatisé de gestion des documents de la Verkhovna Rada est également prévue.

Assistance aux parlementaires et recherche

Ulysses Chat

Parlement/Chambre : Chambre des députés du Brésil

Domaine(s) fonctionnel(s) : travaux en commission ; gestion des documents et des dossiers ; assistance aux parlementaires et recherche ; RH et administration interne

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

Ulysses Chat est un assistant numérique basé sur les plateformes d'IA générative de grands fournisseurs technologiques. Il a été développé par la Chambre des députés du Brésil pour répondre à des questions en utilisant les connaissances institutionnelles comme contexte. Il s'appuie sur les données et documents législatifs et administratifs officiels de la Chambre, à l'issue d'un processus approfondi de curation des données visant à garantir une interprétation précise des règles et la production de résultats fiables, dans le cadre d'une gouvernance de l'IA. Disponible sur ordinateur et sur mobile, il répond aux commandes textuelles ou vocales.

Problème opérationnel

L'intranet de la Chambre des députés du Brésil compte environ 12 000 utilisateurs, parmi lesquels des parlementaires, le personnel de la Chambre et des collaborateurs externes, qui ont besoin d'analyser des informations et d'effectuer des recherches dans des domaines et sur des sujets très variés. Comme bon nombre de ces utilisateurs internes ont commencé à utiliser l'IA de leur propre gré, générant régulièrement des données et des documents similaires sans qu'ils aient fait l'objet d'une révision ou d'une curation formelle.

Un deuxième risque était que les comptes d'IA générative pourraient potentiellement être liés à des rôles et des postes internes, ce qui permettrait aux fournisseurs de technologies de cartographier le comportement de chaque utilisateur et de fournir des réponses biaisées en fonction de son profil personnel, indépendamment de ses tâches réelles.

Un troisième risque était le manque de transparence et de traçabilité concernant les invites utilisés pour faciliter la prise de décisions et l'exécution des tâches.

Solution

Ulysses Chat combine plusieurs plateformes d'IA générative avec de multiples agents IA développés en interne qui communiquent entre eux. Il a été conçu dans le cadre des règles de gouvernance de l'IA, à l'issue d'un travail approfondi de curation des données, mené par différentes unités opérationnelles, chacune étant responsable de ses propres données, visant à garantir la qualité des données dans une grande variété d'ensembles de données internes, pour que les utilisateurs n'aient plus besoin de télécharger eux-mêmes les données et documents officiels. Toutes les données et tous les documents ont été incorporés dans le cadre d'un processus de gouvernance des données conçu pour identifier les problèmes de qualité des données et les ajustements nécessaires. À cette fin, les propriétaires et les gestionnaires de données de chaque unité opérationnelle ont testé, sur de multiples cycles, les règles de fonctionnement et les informations intégrées dans chaque interprétation de chat.

De plus, cette méthode permet de réduire considérablement les coûts symboliques par rapport à un scénario dans lequel chacun des plus de 12 000 utilisateurs auraient dû télécharger à plusieurs reprises des documents et des données pratiquement identiques.

L'une des exigences relatives au produit était d'éviter que les identifiants des utilisateurs professionnels internes puissent être facilement associés à leurs comptes personnels (pour

les utilisateurs qui disposent également d'un compte personnel sur une plateforme d'IA générative en dehors de la Chambre). Cette exigence a été respectée en stockant les identifiants de chaque utilisateur en interne, de sorte que les gens ne soient pas soumis à l'influence des plateformes d'IA qui prennent en charge Ulysses Chat.

Ulysses Chat fournit un environnement d'interaction basé sur l'IA avec des agents spécialisés dans les domaines ci-après :

- Les services de la Chambre, couvrant les règles de fonctionnement et les activités menées par :
 - Les services fournissant des services internes et des services aux citoyens dans des domaines d'activité très divers (y compris la station de radio, la chaîne de télévision, l'agence de presse, les réseaux sociaux, les services de police, le service médical, l'ingénierie, la gestion des bâtiments, les finances et la comptabilité, les marchés publics et le contrôle des contrats, la bibliothèque, les archives, le musée, la recherche, la formation et le renforcement des capacités, les technologies de l'information, l'audit, les affaires juridiques, les ressources humaines et l'organisation d'événements)
 - Sur le plan législatif, les services apportant leur soutien aux bureaux parlementaires, aux commissions législatives et aux services d'experts prêtant leur concours à la rédaction des lois, ainsi que les services chargés d'assurer le bon déroulement des procédures législatives tant au sein des commissions qu'en séance plénière
- La législation interne, les normes internes, ainsi que les bulletins et manuels officiels
- Les informations sur les activités des parlementaires dans le cadre du processus législatif, y compris les discours, les votes, la qualité d'auteur, les rapports sur les projets de loi, l'assiduité, ainsi que les déplacements et les dépenses
- Les projets de loi, y compris leur contenu intégral, les propositions d'amendement, les projets de remplacement, les annexes et les consignes données à chaque étape du processus législatif
- Les commissions (permanentes, temporaires, en cours et dissoutes), y compris l'historique de leurs réunions, les témoins entendus et les rapports, depuis leur création jusqu'à leur dissolution
- Les informations relatives à la place et aux coordonnées des personnes figurant dans l'organigramme
- Les actualités diffusées par les canaux de communication internes
- Les contrats conclus avec la Chambre.

Interaction humaine

Tout de suite après le lancement d'Ulysses Chat, une série de présentations a été organisée à l'intention des différents services opérationnels afin de recenser les idées d'amélioration. La plateforme évolue et incorpore en permanence de nouveaux agents et de nouvelles fonctionnalités. Les avantages répertoriés sont notamment les ci-après :

- Une réduction des coûts grâce à l'optimisation des échanges d'informations vers et depuis les plateformes prenant en charge Ulysses Chat
- Une réduction du temps que les utilisateurs devraient autrement consacrer à la recherche de données et à l'élaboration et à la mise à jour régulière d'invites pour les données institutionnelles, y compris la corrélation d'informations sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas encore
- Des résultats plus fiables grâce à la génération augmentée par récupération d'information (GARI), mise en œuvre selon des règles spécifiques convenues avec les chefs d'entreprise et les gestionnaires de données. Cela passe par la gouvernance des données, dans le cadre de laquelle les gestionnaires et les

curateurs de données, en collaboration avec le délégué à la protection des données à caractère personnel et le service informatique, participent à divers processus de gouvernance de l'IA.

Résultats et impact

Le processus de mise en œuvre a nécessité un examen complet de la qualité des données et des documents, en collaboration entre le service informatique et les services opérationnels. Plusieurs accords ont été conclus et des réunions de sensibilisation ont d'abord été organisées afin d'obtenir le soutien financier nécessaire pour mobiliser les nombreuses personnes concernées par les changements indispensables à la fiabilité du produit.

Des cycles de test successifs ont réuni plus de 150 personnes de dizaines de services opérationnels pour évaluer la qualité des réponses (exactitude, exhaustivité et pertinence). Leurs retours ont servi de guide à de nombreuses actions visant à améliorer la qualité des données et le fonctionnement des agents IA. Ces cycles d'évaluation ont également permis à l'institution de gagner en maturité dans la mise en place de processus plus rigoureux de gestion des données et des documents.

D'autres tests spécifiques ont également été réalisés, cette fois-ci avec la participation de groupes de professionnels spécialisés. Ces tests comprenaient notamment :

1. Des tests éthiques, portant sur les problèmes de confidentialité, la discrimination, la charge émotionnelle, les propos offensants et l'aggravation des situations de vulnérabilité
2. Des tests de facilité d'utilisation et d'accessibilité, portant sur les troubles de la parole, la perte de mobilité des membres et la déficience visuelle totale ou partielle
3. Des tests de robustesse et de cybersécurité
4. Des tests de clarté du langage.

À la suite de ces tests, une vaste expérimentation a été menée pendant 4 semaines, élargissant l'échantillon de testeurs à 250 personnes et passant à un environnement réel (Camaranet, l'intranet de la Chambre). L'accès à cet environnement était réservé aux personnes autorisées à participer aux tests.

Le produit a ensuite été lancé dans le cadre de plusieurs événements destinés à des publics regroupés par rôle, afin que les exemples utilisés soient adaptés à chaque contexte. Conformément à la politique de gouvernance de la Chambre en matière d'IA, Ulysses Chat fait l'objet d'un suivi systématique dans le cadre d'un processus continu au cours duquel chaque commentaire des utilisateurs était classé et analysé. -

Enseignements tirés

La collaboration étroite entre les services opérationnels et le service informatique (avec la participation d'environ 250 personnes) a changé la donne. Une politique de gouvernance de l'IA et une politique de gouvernance des données bien rodées ont constitué une base solide pour un grand nombre des exigences.

Prochaines étapes

La Chambre des députés se tient à la disposition des autres parlements intéressés par ces travaux pour leur fournir de plus amples informations.

Assistant en matière d'argumentation

Parlement/chambre : Chambre des députés du Chili

Domaine(s) fonctionnel(s) : assistance aux parlementaires et recherche

Date : juillet 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés du Chili a développé l'assistant en matière d'argumentation pour faciliter les débats parlementaires et le processus d'élaboration de projets de loi.

L'application génère des arguments juridiques structurés basés sur le cadre juridique chilien en vigueur, permettant ainsi aux utilisateurs d'étudier différentes perspectives politiques sur un sujet donné. Chaque réponse est fondée sur la législation existante et comprend des références aux sources du droit officielles utilisées pour étayer l'argumentation.

L'assistant aide les parlementaires et le personnel à arrêter leur position et à anticiper d'autres arguments susceptibles d'être avancés au cours du débat législatif, contribuant ainsi à des délibérations parlementaires reposant sur des informations solides et fondées sur des données factuelles.

Problème opérationnel

Les débats parlementaires exigent des parlementaires et de leurs conseillers qu'ils élaborent des arguments solidement étayés dans des délais limités. Si l'on veut se préparer en vue des débats législatifs, il faut souvent revoir la législation existante, recenser les dispositions juridiques s'y rapportant et examiner comment la même question peut être envisagée sous différents angles politiques.

Même si les informations juridiques sont accessibles au public, il faut toujours beaucoup de temps pour en faire une argumentation cohérente, et c'est une tâche qui reste en grande partie manuelle. La Chambre des députés a évoqué la possibilité d'étudier si l'IA pourrait faciliter ce processus en aidant les utilisateurs à structurer leur argumentation juridique de manière plus efficace. Plutôt que de remplacer le sens politique ou des décisions de principe, l'objectif était de fournir un outil capable d'aider les utilisateurs à étudier différentes perspectives, à recenser les fondements juridiques pertinents et à se préparer aux débats législatifs.

Solution

La Chambre des députés a introduit l'assistant en matière d'argumentation comme outil d'IA conversationnel accessible via le portail des parlementaires, où les parlementaires et le personnel et leur personnel peuvent interagir avec lui via une interface de chat. Les utilisateurs peuvent demander à l'assistant de générer des arguments juridiques sur n'importe quel thème de politique publique. Voici quelques exemples d'invites possibles : « Fournissez des arguments sur la propriété intellectuelle d'un point de vue de centre droit » ou « Développez des arguments en faveur d'une réglementation environnementale plus stricte d'un point de vue progressiste ».

L'assistant génère des arguments structurés reposant sur le cadre juridique chilien en vigueur et contient des renvois à des sources du droit officielles utilisées pour étayer chaque réponse, ou des liens vers ces sources. Par ailleurs, l'assistant garde en mémoire le contexte de la conversation, ce qui permet aux utilisateurs d'améliorer leurs demandes en posant des questions complémentaires et de développer progressivement une argumentation plus complète.

L'une des particularités de cette application réside dans le fait que les utilisateurs peuvent choisir la perspective politique à partir de laquelle les arguments sont développés. Cela leur permet non seulement d'élaborer des arguments permettant d'étayer leur position, mais aussi d'anticiper d'autres points de vue susceptibles de surgir durant le débat parlementaire. Les réponses peuvent être partagées directement par voie électronique depuis l'application, et les utilisateurs peuvent donner leur avis sur la qualité des réponses fournies par

l'assistant afin de contribuer à son amélioration continue. L'assistant sert de point de départ à l'analyse et à la discussion, tandis que l'interprétation finale, le sens politique et l'utilisation des arguments relèvent toujours de la responsabilité de l'utilisateur.

Interaction humaine

Les premiers utilisateurs sont les parlementaires et les conseillers parlementaires chargés de préparer les débats législatifs, les discours et les débats de fond. L'assistant s'insère dans la phase de recherche et de préparation du travail des utilisateurs, en leur fournissant une première ébauche des arguments qu'ils peuvent améliorer.

Plutôt que de se substituer au jugement humain, l'application prend en charge un processus itératif. Les utilisateurs peuvent demander des arguments supplémentaires, étudier d'autres perspectives politiques, poser des questions complémentaires ou circonscrire le débat à certains aspects juridiques.

L'IA automatise la tâche fastidieuse qui consiste à structurer les arguments et à recenser les fondements juridiques, mais elle ne détermine pas la position politique à adopter ni ne recommande de décisions législatives. Le jugement humain reste essentiel tout au long du processus.

Il incombe aux utilisateurs d'évaluer la pertinence et la qualité des arguments, de s'assurer qu'ils sont adaptés au contexte parlementaire et de décider comment (ou s'il faut) les utiliser dans le cadre des travaux législatifs. La décision finale revient toujours au parlementaire ou au conseiller parlementaire.

Résultats et impact

L'assistant en matière d'argumentation n'en est encore qu'aux premiers stades de son adoption, et la Chambre des députés s'attache actuellement à généraliser son utilisation parmi les parlementaires et le personnel

La Chambre recueille actuellement les commentaires des utilisateurs et suit l'adoption de cet outil pour mieux comprendre comment l'assistant est utilisé dans la pratique. Avec la généralisation de l'utilisation de l'outil, elle prévoit de mettre en place des mesures plus systématiques pour mesurer la satisfaction des utilisateurs, les gains de temps et l'impact global sur la préparation des travaux parlementaires.

Gestion des risques

L'un des principaux éléments à prendre en considération pour cette application était de garantir la transparence quant à son utilisation des perspectives politiques. L'assistant est délibérément conçu pour générer des arguments à partir d'un point de vue idéologique choisi par l'utilisateur et non pour produire des réponses politiquement neutres. Afin d'éviter tout malentendu, la perspective politique retenue est toujours explicitement indiquée et entièrement contrôlée par l'utilisateur, garantissant ainsi que tout cadrage idéologique est intentionnel et transparent.

Un autre risque recensé était la possibilité que les utilisateurs se reposent trop largement sur le contenu généré par l'IA sans faire preuve de discernement. Pour atténuer ce risque, l'application a été conçue comme un outil d'aide à la décision et non comme un système de prise de décisions. Le contrôle humain reste essentiel et les utilisateurs sont censés revoir, interpréter et adapter les arguments générés avant de les utiliser dans le cadre des travaux parlementaires, plutôt que de s'y fier sans évaluation critique.

La conception des invites a également été largement utilisée pour définir la portée et le comportement de l'assistant, en lui donnant pour consigne d'éviter toute spéculation, de s'abstenir d'inventer des informations juridiques, de distinguer clairement les sources juridiques du raisonnement généré et de savoir reconnaître qu'il ne dispose pas d'informations suffisantes pour répondre avec assurance.

Enfin, comme l'assistant s'appuie exclusivement sur des informations juridiques accessibles au public, il ne traite ni les dossiers parlementaires confidentiels ni les données à caractère personnel, ce qui réduit au minimum les risques liés à la vie privée et à la confidentialité.

Enseignements tirés

L'une des principales difficultés a été d'encourager les utilisateurs à incorporer l'outil dans leur travail quotidien, en démontrant son utilité pratique, en expliquant ses capacités et en renforçant la confiance dans un assistant qui s'appuie délibérément sur des sources du droit officielles (plutôt qu'en utilisant des systèmes d'IA polyvalents).

Une leçon importante tirée du déploiement initial est que les utilisateurs doivent d'abord comprendre l'objectif spécifique de l'assistant (contrairement à un outil d'IA polyvalent, l'assistant est conçu pour prendre en charge une tâche très précise). Les premières interactions ont montré que les utilisateurs posaient souvent des questions sans rapport avec sa fonction prévue, ce qui fait de la formation des utilisateurs un élément essentiel du processus de déploiement. L'adoption croissante de l'outil dépend donc non seulement de sa promotion, mais aussi de la nécessité de s'assurer que les utilisateurs comprennent comment et quand l'utiliser.

Une autre leçon importante est que le fait de définir une portée restreinte pour les assistants IA les rend plus fiables et plus faciles à gérer. La limitation de l'application à une tâche bien définie a permis de fournir des instructions plus précises, de mieux contrôler son comportement et de réduire le risque de réponses ne correspondant pas à l'usage prévu.

Fait plus important encore, la spécialisation a conduit à des résultats plus cohérents et de meilleure qualité, car l'assistant pouvait se concentrer sur la bonne exécution d'une seule tâche plutôt que de tenter de répondre simultanément à de nombreux objectifs différents.

Prochaines étapes

La priorité immédiate est de généraliser l'adoption de l'assistant parmi les parlementaires et le personnel, en encourageant son utilisation dans le cadre des travaux parlementaires réels et en recueillant des données sur son utilité pratique. À mesure que de nouveaux utilisateurs incorporeront l'outil dans leurs processus de travail quotidiens, la Chambre recueillera systématiquement leurs commentaires, suivra leur satisfaction et évaluera si l'assistant répond effectivement aux besoins auxquels il était censé répondre.

Ces conclusions orienteront les futures orientations, en aidant à hiérarchiser les améliorations en fonction de l'expérience réelle des utilisateurs et en veillant à ce que l'application continue d'évoluer en fonction des besoins parlementaires.

Données

L'application s'appuie sur des sources juridiques et réglementaires chiliennes accessibles au public, notamment des lois, décrets, règlements, résolutions, instructions, circulaires et arrêtés municipaux. L'assistant ne traite pas d'informations parlementaires confidentielles ni de données à caractère personnel. Il fonctionne exclusivement à partir de documents juridiques publics, ce qui réduit au minimum les risques liés à la vie privée et à la sensibilité des informations.

Architecture et technologies

L'application est construite sur le modèle de langage GPT -4.1. Elle utilise une architecture de génération augmentée par récupération d'information (GARI) pour effectuer des recherches et extraire des informations à partir d'un corpus organisé de la législation et de la réglementation chiliennes en vigueur. L'assistant est disponible via une version de bureau intégrée au portail interne réservé aux parlementaires de la Chambre des députés.

Assistant IA pour la recherche, l'analyse et le traitement des actes juridiques

Parlement/chambre : Verkhovna Rada of Ukraine

Domaine(s) fonctionnel(s) : rédaction de projets de loi et amendements ; gestion des documents et des dossiers ; assistance aux parlementaires et recherche ; participation du public et accessibilité

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Verkhovna Rada de l'Ukraine développe et met en place actuellement un assistant IA permettant de traiter les actes juridiques. L'application utilise les technologies de traitement du langage naturel et d'apprentissage automatique pour aider les parlementaires et le personnel à rechercher, analyser et traiter efficacement les actes juridiques.

Le système a pour objet d'améliorer la qualité du processus législatif et de réduire l'intensité de main-d'œuvre des tâches analytiques et juridiques courantes.

Problème opérationnel

Le corpus juridique ukrainien actuel est extrêmement vaste et ne cesse de s'étoffer : chaque année, la Verkhovna Rada adopte des centaines de lois et dépose des milliers d'amendements aux actes existants. Les parlementaires, leurs assistants et le personnel consacrent une part importante de leur temps de travail à rechercher et à analyser manuellement les textes de loi, à vérifier l'actualité de leurs versions et à recenser les liens entre les différentes dispositions législatives.

Bien que les outils de recherche existants de la base de données « Législation de l'Ukraine » offrent des fonctionnalités robustes, ils exigent des utilisateurs qu'ils connaissent les détails exacts des documents ou qu'ils formulent des requêtes de recherche précises. Cela constitue un obstacle majeur : sans formation juridique ni expérience de l'utilisation de la base de données, les utilisateurs peuvent avoir du mal à trouver la disposition qu'ils recherchent. Parallèlement, dans le contexte de l'intégration européenne, il existe un besoin croissant d'analyser rapidement la conformité de la législation nationale aux exigences de l'acquis communautaire.

L'assistant IA permet de surmonter ces limites : les utilisateurs peuvent poser des questions en langage naturel, obtenir des réponses analytiques avec des références à des dispositions particulières, repérer les contradictions entre les actes et suivre automatiquement les évolutions de la législation.

Solution

L'assistant IA est une interface conversationnelle interactive intégrée à deux ensembles de documents : « Lois de base » (plus de 800 documents) et « Traductions des actes de l'UE » (plus de 600 documents). Les utilisateurs peuvent soumettre des requêtes à l'assistant en langage naturel – par exemple : « Quelles dispositions régissent la procédure de vente aux enchères de terrains ? » ou « Y a-t-il des contradictions entre la loi sur l'autonomie locale et les derniers amendements apportés au Code budgétaire ? » – et obtenir une réponse structurée avec des références à des articles et à des versions spécifiques des actes pertinents. Le système est capable de résumer le contenu et de classer les dispositions par catégories thématiques. Il peut également stocker l'historique des chats et indexer les fichiers dans un référentiel. L'interface est accessible via le portail web interne réservé au personnel, et les résultats fournis par l'assistant sont toujours accompagnés de sources

précises, ce qui permet aux utilisateurs de vérifier de manière indépendante toute information fournie.

Interaction humaine

L'assistant IA fonctionne comme un outil intelligent de recherche et d'analyse, mais ne remplace pas la capacité de jugement d'un humain. Le système fournit des informations, identifie les liens et formule des conclusions préliminaires. Il n'en demeure pas moins que toutes les décisions de fond concernant l'interprétation des dispositions, l'élaboration des avis et les initiatives législatives demeurent du ressort exclusif de l'humain.

L'assistant indique toujours les sources, ce qui permet aux utilisateurs de vérifier de manière indépendante chaque affirmation. Le système est configuré pour afficher le niveau de confiance d'une réponse et pour signaler expressément les cas où une question est sujette à débat ou nécessite une évaluation supplémentaire par un expert. Cela garantit une utilisation reposant sur des informations solides, et non aveugle, des recommandations formulées par l'IA.

Résultats et impact

Durant la phase pilote, les résultats ci-après devraient être atteints :

- Une réduction significative du temps consacré à la recherche et à l'analyse initiale des actes juridiques, passant de plusieurs heures à quelques minutes pour les requêtes standard
- Une meilleure accessibilité à la base de données législative pour les parlementaires n'ayant pas de formation juridique spécialisée, grâce à l'interface en langage naturel
- Une réduction de la charge de travail du personnel chargé de l'analyse pour les requêtes courantes, ce qui permet d'axer leurs compétences techniques sur des questions systémiques complexes

La mise en œuvre du projet appuie l'objectif stratégique n° 1 (renforcement des capacités législatives et optimisation du processus législatif) et l'objectif stratégique n° 2 (transparence parlementaire et accessibilité des informations juridiques).

Gestion des risques

Les risques et les mesures d'atténuation ci-après ont été recensés :

- Exactitude des réponses juridiques : des informations inexactes ou obsolètes peuvent conduire à des décisions erronées. Pour atténuer ce risque, le système est connecté en temps réel à la base de données actuelle « Législation de l'Ukraine ». Chaque réponse contient des références à des articles spécifiques permettant de vérifier les informations.
- Dépendance excessive à l'égard de l'IA : il existe un risque que les utilisateurs considèrent les réponses de l'assistant comme un avis juridique définitif. Une formation obligatoire du personnel est dispensée. Le système affiche des niveaux de confiance et recommande de faire appel à des experts juridiques dans les cas complexes.
- Confidentialité des informations internes : les requêtes des utilisateurs peuvent porter sur des initiatives législatives sensibles. Il existe une infrastructure cloud sécurisée et un contrôle d'accès basé sur les rôles.
- Biais du modèle : l'algorithme peut privilégier certaines interprétations des dispositions juridiques. Les réponses font l'objet de vérifications régulières et il existe un mécanisme de rétro-information permettant de corriger le modèle.

Enseignements tirés

La principale conclusion de la phase préparatoire était de comprendre que la mise en place technique ne constitue qu'une partie du projet. Il est tout aussi important d'élaborer des

prescriptions relatives à la base de connaissances, avec la contribution d'experts juridiques en activité, et de recenser des scénarios d'utilisation réels avant le début du développement.

Recommandations à l'intention d'autres parlements :

- Commencer par des scénarios d'utilisation restreints et bien définis (par exemple, la recherche de dispositions dans un domaine précis du droit), plutôt que tenter de couvrir l'ensemble des textes juridiques d'un seul coup.
- Associer les utilisateurs finaux, à savoir les parlementaires et le personnel des commissions, dès les premières phases de test : leurs avis redéfinissent fondamentalement les priorités de développement.
- Investir dans la structuration et la lisibilité par machine de la base de données juridiques avant la mise en place de l'IA, la qualité des données d'entrée déterminant la qualité des réponses du système.
- Ne pas sous-estimer le travail de gestion du changement : convaincre des juristes expérimentés de faire confiance à un outil d'IA demande du temps et nécessite la démonstration de résultats tangibles.

Prochaines étapes

Au vu des résultats positifs d'une expérimentation, il est prévu d'étendre la fonctionnalité de l'assistant : élargir la base de connaissances à l'ensemble des actes juridiques de la base de données « Législation de l'Ukraine », ajouter un module d'analyse comparative de la législation des États membres de l'UE, s'intégrer au système « Projets de loi » pour l'analyse en temps réel des projets de loi déposés et établir une connexion avec le portail web « Législation en ligne » afin de permettre au public d'avoir accès aux fonctions de base de l'assistant.

La possibilité d'adapter la solution aux parlements d'autres pays partenaires, dans le cadre de programmes de coopération parlementaire, est également à l'étude.

Données

Le système repose sur deux ensembles de documents « Lois de base » (plus de 800 documents) et « Traductions des actes de l'UE » (plus de 600 documents) – dans un format lisible par machine. Le système ne traite pas les documents à accès restreint.

Architecture et technologies

La solution repose sur une architecture cloud qui utilise les technologies de génération augmentée par récupération d'information (GARI) afin de garantir des réponses précises, avec attribution à des sources spécifiques. La plateforme de déploiement est la plateforme de services cloud AWS, conformément à la stratégie informatique globale de la Verkhovna Rada. Le système s'intègre à la base de données « Législation ukrainienne » via une interface de programmation d'applications (API), ainsi qu'au système unifié de gestion automatisée des documents et au système « Projets de loi ». L'interface est mise en place sous la forme d'une application web prenant en charge l'authentification sécurisée des utilisateurs.

Travaux en séance plénière et transcription

Questions parlementaires et documents d'appui législatif

Parlement/chambre : Assemblée nationale de Maurice

Domaine(s) fonctionnel(s) : travaux en plénière et transcription

Date : août 2026

Vue d'ensemble

L'Assemblée nationale de Maurice met en place un module de questions parlementaires alimenté par une IA générative pour aider les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires à rédiger des questions parlementaires. Le système analyse les questions antérieures, les comptes rendus parlementaires, la législation et les portefeuilles ministériels pour générer des suggestions de rédaction et des précédents pertinents. Il procède aussi également à des contrôles automatisés de conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles de l'Assemblée nationale afin d'améliorer la recevabilité sur le plan de la procédure et la qualité des questions avant leur dépôt. Tous les résultats générés par l'IA restent soumis à l'examen et à la validation des fonctionnaires parlementaires.

Problème opérationnel

Les questions parlementaires constituent un mécanisme de contrôle fondamental grâce auquel les parlementaires demandent des comptes à l'exécutif. Pour autant, la préparation de ces questions est l'un des processus les plus sensibles au facteur temps et à forte intensité de ressources au sein de l'Assemblée nationale de Maurice ; cela nécessite en effet des recherches approfondies dans la législation, le règlement intérieur et les règles, les portefeuilles ministériels, les questions et réponses parlementaires antérieures, les comptes rendus Hansard, les rapports de commissions et d'autres documents parlementaires. Les fonctionnaires chargés d'accompagner ce processus doivent également s'assurer que chaque question respecte les règles de procédures de l'Assemblée nationale avant d'être admise.

Le volume croissant des informations parlementaires accumulées au fil des décennies, conjugué à des délais de dépôt serrés et à des ressources spécialisées limitées, a rendu le processus de recherche et de validation de plus en plus exigeant. Le recensement des précédents pertinents, la prévention des doublons, la vérification de la responsabilité ministérielle et la garantie du respect du règlement intérieur et des règles exigent un effort manuel considérable et des connaissances institutionnelles. Cela crée une pression sur les fonctionnaires parlementaires tout en augmentant le risque d'incohérences ou de retards pendant les périodes d'activité parlementaire intense.

Solution

La solution à ce problème opérationnel n'était pas de remplacer les compétences techniques parlementaires, mais de les compléter. Le module Questions parlementaires a été conçu pour fournir une assistance intelligente à la recherche, générer des suggestions de rédaction, extraire des précédents pertinents et effectuer des contrôles automatisés de conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles de l'Assemblée nationale. En réduisant les tâches de recherche répétitives et en accélérant l'analyse des documents, la solution permet aux fonctionnaires parlementaires de se concentrer sur les décisions de procédure et l'assurance qualité, tout en conservant un contrôle humain total sur chaque question parlementaire soumise.

Le module a été intégré au flux de travail existant appliqué aux questions parlementaires de l'Assemblée nationale. Lorsqu'une question parlementaire est soumise par un parlementaire et téléchargée sur la plateforme, elle est analysée au moyen d'un tableau de bord interactif qui rassemble toutes les informations pertinentes dans un espace de travail unique destiné aux fonctionnaires parlementaires.

Le système identifie automatiquement le portefeuille ministériel approprié, classe la question et la met en forme à l'aide du lexique parlementaire de l'Assemblée nationale, puis vérifie sa conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles. Lorsque des questions de procédure potentielles sont détectées, le tableau de bord signale immédiatement la question et met en évidence les domaines spécifiques dans lesquels une absence de conformité pourrait être constatée, ce qui permet aux fonctionnaires de les examiner et d'y remédier avant que la question ne soit traitée plus avant.

La plateforme prend également en charge le travail en collaboration. Les bibliothécaires et les assistants du secrétaire général du Bureau peuvent enrichir chaque question en y ajoutant des recherches, des références et des informations complémentaires, tandis que le secrétaire général du Bureau peut demander à un grand modèle de langage (LLM) des informations d'ordre général supplémentaires, des analyses contextuelles et des résumés afin d'étayer l'examen sous l'angle de la procédure. Le système fournit une aide à la décision tout au long du processus, mais toutes les recommandations ont un caractère consultatif, la détermination finale concernant la recevabilité et l'approbation revenant exclusivement au secrétaire général et aux fonctionnaires parlementaires autorisés.

Interaction humaine

Le module Questions parlementaires assiste les fonctionnaires parlementaires participant au processus des questions parlementaires, notamment les assistants du secrétaire général du Bureau, les bibliothécaires et le secrétaire général. Le jugement humain reste un facteur déterminant du processus : les fonctionnaires parlementaires évaluent les recommandations formulées par l'IA, vérifient les recherches s'y rapportant, déterminent si les éventuelles préoccupations d'ordre procédural ont été traitées de manière satisfaisante et se prononcent sur la recevabilité de la question. Seul, le secrétaire général peut interpréter les procédures et les décisions finales, de sorte que l'IA fonctionne uniquement comme un outil d'aide à la décision et comme un agent de décision.

Résultats et impact

Le module Questions parlementaires, dont la production est pratiquement achevée, a transformé la manière dont les questions parlementaires sont traitées au sein de l'Assemblée nationale. En regroupant les recherches, les vérifications des actes de procédure et les informations complémentaires dans un espace de travail unique, la plateforme a considérablement réduit le temps dont avaient besoin les fonctionnaires parlementaires pour analyser et préparer les questions. Le recensement automatisé des portefeuilles ministériels, le classement à l'aide du lexique parlementaire et les contrôles de conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles ont permis d'améliorer la cohérence tout en réduisant les tâches manuelles répétitives.

Dans la pratique, le tableau de bord interactif signale immédiatement les questions de procédure potentielles ou les domaines dans lesquels une absence de conformité pourrait être constatée, ce qui permet aux fonctionnaires d'y remédier dès les premières étapes du processus. La plateforme facilite aussi la collaboration en permettant aux bibliothécaires et aux assistants du secrétaire général de contribuer directement aux recherches et à la documentation supplémentaire pour chaque question parlementaire, créant ainsi un dossier numérique complet à des fins d'examen.

Il en résulte un processus de questions parlementaires plus efficace, plus cohérent et plus transparent. Les fonctionnaires parlementaires peuvent ainsi se concentrer sur l'analyse de

la procédure, la recherche juridique et la prise de décisions plutôt que sur la récupération d'informations courantes, tandis que le secrétaire général garde la maîtrise totale de l'interprétation du règlement et de la détermination finale quant à la recevabilité de chaque question parlementaire. L'application a renforcé la gestion des connaissances institutionnelles, amélioré la qualité des services d'appui parlementaire et renforcé la capacité de l'Assemblée nationale à faire face efficacement à une charge de travail croissante.

Gestion des risques

Dès le début, le module Questions parlementaires a été conçu selon une approche du risque dès le stade de la conception, la gouvernance, la sécurité et l'intégrité parlementaire ayant été intégrées tout au long de son développement.

Les principaux risques répertoriés étaient notamment les résultats inexacts ou sans fondement générés par l'IA, l'erreur de qualification, le recours excessif aux recommandations automatisées, l'adoption incohérente par les utilisateurs et la protection des informations parlementaires. Un autre risque connu était celui de voir les utilisateurs accepter des suggestions générées par l'IA sans vérification suffisante ou de nouvelles méthodes de travail se heurter à une résistance lors de leur mise en place.

Pour faire face à ces risques, la plateforme n'a été mise en place que comme système d'aide à la décision. Toutes les recommandations générées par l'IA, y compris l'allocation de portefeuille, les contrôles de conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles, les suggestions de rédaction et les résultats des recherches, doivent être revues et validées par les fonctionnaires parlementaires avant que toute mesure ne soit prise.

Des contrôles impliquant une intervention humaine, un accès basé sur les rôles, des pistes d'audit, une assurance qualité permanente, une formation structurée des utilisateurs, une gestion du changement portée par des champions et un déploiement progressif ont été mis en place pour favoriser l'adoption du système et préserver la qualité. Le secrétaire général conserve le pouvoir exclusif d'interpréter le règlement intérieur et de déterminer la recevabilité de chaque question parlementaire.

Par ailleurs, le projet a fait l'objet d'une étude d'impact approfondie sur la protection des données et incorpore les principes d'une IA responsable, garantissant ainsi le respect de la confidentialité parlementaire, de la transparence et de la responsabilité à chaque étape du processus.

Enseignements tirés

L'un des principaux enseignements tirés est que le succès de l'adoption de l'IA au parlement dépend bien davantage de la gouvernance, de la participation des utilisateurs et de la gestion du changement que de la technologie elle-même. Il a été essentiel, pour gagner la confiance des utilisateurs et obtenir leur adhésion, d'associer les fonctionnaires parlementaires dès la phase de conception, d'incorporer leurs commentaires tout au long du développement et d'aligner la solution sur les procédures parlementaires existantes.

Un autre enseignement clé a été que l'IA doit servir à compléter, et non à remplacer, l'expertise des parlementaires. Le maintien d'une approche de l'intervention humaine, avec le secrétaire général conservant la responsabilité ultime des décisions relatives aux questions de procédure, a permis de renforcer la confiance dans le système tout en préservant le privilège parlementaire et l'intégrité institutionnelle. L'intégration dès le début du respect du règlement intérieur et des règles dans l'application s'est également avérée plus efficace que de la considérer comme une amélioration ultérieure.

Nous conseillons aux autres parlements de partir d'un besoin opérationnel clairement défini plutôt que d'un objectif technologique. Il convient d'investir dans des données parlementaires de qualité, de mettre en place dès le début une gouvernance et une gestion des risques solides et de développer des solutions d'IA en étroite collaboration avec les

utilisateurs finaux. C'est quand elle apporte le plus de valeur ajoutée que l'IA améliore les processus parlementaires existants tout en respectant le rôle constitutionnel et procédural unique du parlement.

Prochaines étapes

Le module Questions parlementaires fait partie du cadre plus large du programme de l'Assemblée nationale consacré à l'IA générative et est actuellement enrichi afin de prendre en charge d'autres fonctions parlementaires de base. La même plateforme d'IA est en train d'être mise en place pour la transcription parlementaire, la traduction, la recherche, la synthèse de documents, l'analyse législative et la récupération de connaissances, créant un écosystème numérique intégré au service des activités parlementaires. L'Assemblée nationale entend également faire part de son expérience, de son cadre de gouvernance et des enseignements tirés à d'autres assemblées législatives par l'intermédiaire des réseaux parlementaires internationaux, contribuant à une adoption responsable de l'IA dans tous les parlements.

Données

Le système s'appuie sur les questions parlementaires antérieures, le règlement intérieur, les règles et règlements de l'Assemblée nationale, ainsi que sur les portefeuilles ministériels.

Architecture et technologies

Le module Questions parlementaires est construit sur la plateforme sécurisée d'IA générative de l'Assemblée nationale, qui est hébergée au sein d'Oracle Cloud Infrastructure (OCI). Il combine les grands modèles de langage (LLM), la génération augmentée par récupération d'information (GARI) et des technologies de recherche vectorielle afin de fournir des réponses précises et adaptées au contexte, fondées sur des informations parlementaires autorisées, plutôt que de s'appuyer uniquement sur les connaissances générales de l'IA.

L'application s'intègre à l'écosystème numérique existant de l'Assemblée nationale, y compris le système électronique de gestion des documents parlementaires, l'application de séance pour les parlementaires de l'Assemblée nationale, le site web de l'Assemblée nationale, les comptes rendus Hansard, les questions et réponses parlementaires, la législation, les rapports des commissions et d'autres publications parlementaires officielles. Elle incorpore également le lexique parlementaire et les règles de procédure de l'Assemblée nationale pour faciliter le recensement des portefeuilles, leur classement et la vérification automatisée de leur conformité par rapport au règlement intérieur et aux règles. Les informations publiées via le site web parlementaire et l'application de séance pour les parlementaires enrichissent encore plus la base de connaissances mise à la disposition de la plateforme.

La plateforme fonctionne au sein de l'environnement informatique sécurisé de l'Assemblée nationale, en utilisant les contrôles d'accès basés sur les rôles, l'enregistrement au journal d'audit et les contrôles de gouvernance conformes au système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI) du Parlement. Plutôt que de remplacer les systèmes parlementaires existants, l'application IA agit comme une couche intelligente qui améliore la recherche, l'analyse et l'aide à la décision, tout en préservant les processus parlementaires établis et en maintenant un contrôle humain total sur toutes les décisions parlementaires.

Support multilingue pour la documentation parlementaire

Parlement/chambre : Assemblée nationale de Maurice

Domaine(s) fonctionnel(s) : travaux en plénière et transcription ; participation du public et accessibilité

Date : août 2026

Vue d'ensemble

L'Assemblée nationale de Maurice met actuellement en place une application de support multilingue alimentée par l'IA générative afin de faciliter les activités parlementaires en anglais, en créole mauricien et en français. L'application facilite la traduction, la transcription, la synthèse et la cohérence linguistique des débats parlementaires, des documents législatifs et des publications officielles. Elle apporte un soutien aux parlementaires et aux fonctionnaires parlementaires en améliorant l'accessibilité, l'efficacité et la qualité des archives parlementaires multilingues, tout en maintenant la relecture humaine et le contrôle éditorial.

Problème opérationnel

L'Assemblée nationale évolue au sein d'une société multilingue et multiculturelle, à l'image de la riche diversité ethnique et culturelle du pays. Les activités parlementaires se déroulent en anglais et en français, et on s'efforce de plus en plus de favoriser l'introduction du créole mauricien afin d'améliorer l'accessibilité et la participation démocratique.

Il était nécessaire de produire en temps voulu des traductions, des transcriptions et des publications parlementaires précises dans de multiples langues face aux demandes de plus en plus nombreuses adressées au personnel.

Solution

L'Assemblée nationale a utilisé pour la première fois une application de support multilingue destinée à aider les fonctionnaires parlementaires à préparer et à publier les travaux parlementaires en anglais, en créole mauricien et en français. L'application permet de traduire les documents parlementaires, de transcrire les débats, de générer des résumés et de garantir une utilisation cohérente de la terminologie parlementaire dans les trois langues.

Il suffit aux utilisateurs de télécharger ou de sélectionner un document ou un débat parlementaire et de choisir la langue requise, et l'application génère un projet de traduction, une transcription ou un résumé. Elle met également en évidence les termes parlementaires clés et veille à la cohérence de la formulation tout au long du document. De plus, lorsque cela s'avère nécessaire, l'application propose une autre formulation et des suggestions contextuelles pour améliorer la clarté et la cohérence entre les différentes langues. Les fonctionnaires peuvent comparer les versions côte à côte, apporter des modifications s'il y a lieu et approuver le texte définitif avant sa publication.

L'application apporte un soutien au service du Hansard, aux traducteurs, aux fonctionnaires parlementaires et à la bibliothèque parlementaire en réduisant le temps consacré aux tâches linguistiques courantes, tout en améliorant la cohérence entre les différentes publications parlementaires. Chaque document produit est relu et validé par des linguistes parlementaires avant d'être intégré au procès-verbal officiel des séances parlementaires, ce qui garantit la préservation totale de l'autorité et de l'intégrité de l'Assemblée nationale.

Le résultat final est un procès-verbal multilingue des séances parlementaires ou un document parlementaire multilingue vérifié qui peut être publié via les systèmes existants de l'Assemblée nationale, ce qui rend les informations parlementaires plus accessibles aux parlementaires et au public tout en préservant l'exactitude et l'autorité du procès-verbal officiel des séances parlementaires.

Interaction humaine

L'application de support multilingue est utilisée par les rédacteurs du Hansard, les traducteurs, les fonctionnaires parlementaires, la Bibliothèque parlementaire et l'équipe des services numériques du Parlement. Elle a été intégrée aux processus de travail parlementaires existants et aide le personnel à préparer des transcriptions multilingues, des traductions, des résumés et des publications parlementaires officielles.

Le jugement humain reste essentiel tout au long du processus : les linguistes parlementaires relisent, corrigent et valident tous les résultats générés par l'IA afin de garantir l'exactitude linguistique, la justesse des procédures et la cohérence avec les pratiques parlementaires. Aucun contenu généré par l'IA n'est publié sans avoir été approuvé par un être humain.

Résultats et impact

L'application de support multilingue, dont la production est pratiquement achevée, a permis d'améliorer considérablement l'efficacité du processus d'élaboration des procès-verbaux multilingues des séances parlementaires et des publications parlementaires en plusieurs langues. Les tâches qui nécessitaient auparavant un travail manuel approfondi de rédaction et de comparaison entre les différentes langues peuvent désormais être réalisées plus rapidement, ce qui permet aux traducteurs, aux rédacteurs du Hansard et aux fonctionnaires parlementaires de se concentrer sur la relecture et l'amélioration du contenu plutôt que sur la production des premières versions.

L'application a amélioré la cohérence dans l'utilisation de la terminologie parlementaire en anglais, en créole mauricien et en français, et a renforcé la collaboration entre le service du Hansard, les traducteurs et les fonctionnaires parlementaires grâce à une organisation du travail unique et intégrée. Elle a également accéléré la préparation des débats, des résumés et des documents parlementaires multilingues, favorisant ainsi la publication en temps voulu des informations parlementaires.

Fait très important, l'application a amélioré l'accessibilité des débats parlementaires pour la population multilingue du pays, tout en préservant la qualité et l'autorité du procès-verbal officiel des séances parlementaires.

Gestion des risques

Les principaux risques répertoriés étaient notamment les traductions ou transcriptions inexactes, l'utilisation incohérente de la terminologie parlementaire, le recours excessif aux résultats générés par l'IA et la protection des informations parlementaires. Il existait également un risque que les nuances linguistiques ou les expressions parlementaires soient mal interprétées entre l'anglais, le créole mauricien et le français.

Pour faire face à ces risques, l'application a été conçue comme un outil d'aide à la décision et non comme un système de publication automatisé. Toutes les traductions, toutes les transcriptions et tous les résumés sont relus et approuvés par les rédacteurs du Hansard, les traducteurs et les fonctionnaires parlementaires autorisés avant leur publication. La terminologie parlementaire et les conventions linguistiques ont été incorporées dans l'application afin d'améliorer la cohérence, tandis que les contrôles d'accès sécurisés, les pistes d'audit et les mesures de gouvernance protègent les informations parlementaires.

Le projet a également été développé conformément au système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI) de l'Assemblée nationale, aux principes d'une IA responsable et à une

étude d'impact approfondie sur la protection des données, pour que le contrôle humain reste un élément essentiel tout au long du processus.

Enseignements tirés

Le principal enseignement tiré était que l'IA était plus efficace lorsqu'elle venait compléter l'expertise parlementaire plutôt que de la remplacer. La participation des traducteurs, des rédacteurs du Hansard et des fonctionnaires parlementaires tout au long du projet a permis d'améliorer la qualité des résultats et de renforcer la confiance des utilisateurs.

Nous conseillons aux autres parlements de construire l'application autour d'un corpus linguistique parlementaire soigneusement organisé, de mettre en place dès le début une gouvernance solide et un contrôle humain et de veiller à ce que l'IA appuie les processus parlementaires existants au lieu de les modifier.

Prochaines étapes

L'application de support multilingue est enrichie dans le cadre plus large du programme de l'Assemblée nationale consacré à l'IA générative. Parmi les développements à venir figurent une meilleure prise en charge de la transcription en direct des débats parlementaires, la traduction en temps réel, la participation multilingue des citoyens via le site web de l'Assemblée nationale et l'application de séance pour les parlementaires, ainsi que l'intégration à d'autres services parlementaires assistés par l'IA. L'Assemblée nationale entend aussi partager son expérience et ses bonnes pratiques avec d'autres parlements dans le cadre des réseaux parlementaires internationaux.

Données

L'application s'appuie sur des informations parlementaires autorisées, notamment les débats du Hansard, la législation, les projets de loi, les questions et réponses parlementaires, les rapports de commissions, les publications parlementaires officielles, les règles de procédure, le lexique parlementaire et d'autres documents conservés par l'Assemblée nationale. Elle utilise aussi des corpus parlementaires multilingues en anglais, en créole mauricien et en français pour garantir la cohérence de la terminologie et de l'usage de la langue. La plateforme est conçue pour fonctionner principalement à partir d'informations parlementaires accessibles au public ou autorisées ; elle est hébergée au sein de l'environnement informatique sécurisé de l'Assemblée nationale, avec des contrôles d'accès sécurisés et des mesures de gouvernance appropriées pour protéger les informations parlementaires.

Architecture et technologies

L'application de support multilingue est construite sur la plateforme sécurisée d'IA générative de l'Assemblée nationale, hébergée sur Oracle Cloud Infrastructure (OCI). Elle utilise les grands modèles de langage (LLM), la génération augmentée par récupération d'information (GARI) et la recherche vectorielle pour fournir des traductions, des transcriptions et un support multilingue adaptés au contexte.

L'application s'intègre au système électronique de gestion des documents parlementaires, au Hansard, à l'application de séance pour les parlementaires de l'Assemblée nationale, au site web de l'Assemblée nationale, et à d'autres systèmes d'information parlementaire officiels. Elle utilise le corpus parlementaire multilingue, la base de données terminologique et le règlement intérieur de l'Assemblée pour garantir la cohérence entre l'anglais, le créole mauricien et le français.

Fonctionnant au sein de l'environnement informatique sécurisé de l'Assemblée nationale, la plateforme renforce les systèmes parlementaires existants tout en maintenant les contrôles d'accès basés sur les rôles, l'enregistrement au journal d'audit et un contrôle humain total sur tous les contenus parlementaires publiés.

Participation du public et accessibilité

Application permettant de résumer les projets de loi en langage clair

Parlement/chambre : Chambre des députés du Brésil

Domaine(s) fonctionnel(s) : participation du public et accessibilité

Date : mai 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés brésilienne résume tous les projets de loi en langage clair à l'intention des citoyens et met ces résumés à disposition via son application et son portail.

Problème opérationnel

Chaque année, les parlementaires brésiliens déposent environ 10 000 projets de loi à la Chambre des députés. Tous ces projets sont mis à disposition via une application et le portail institutionnel, où ils sont automatiquement ouverts aux contributions des citoyens dans le cadre de sondages en ligne. Cependant, le texte législatif n'est généralement pas accessible, ce qui représente un obstacle pour le citoyen ordinaire.

Solution

Dès qu'un nouveau projet de loi est officiellement ajouté à la plateforme législative numérique, le système d'IA en établit un résumé à l'aide de techniques de langage clair et publie le résumé sur l'application et le portail de la Chambre, le rendant ainsi accessible à tous les citoyens.

Le résumé définitif ne doit pas dépasser 100 mots, même pour les projets de loi portant modification d'autres projets de loi. Une fois que le résumé a été relu et modifié par le personnel, l'étiquette « résumé par l'IA » est supprimée.

Interaction humaine

Les citoyens peuvent voir les résumés immédiatement, étiquetés « résumé par l'IA ». Les interfaces de l'application et du portail permettent également aux citoyens de donner leur avis sur chaque résumé. Tout commentaire négatif est examiné par un petit groupe de conseillers législatifs, qui adaptent le résumé selon les besoins. La mise à jour est ensuite immédiatement répercutée sur l'application et le portail.

Résultats et impact

Un plus grand nombre de citoyens devrait comprendre les projets de loi, participer aux sondages en ligne et laisser des commentaires.

Gestion des risques

Le principal risque résidait dans l'impossibilité d'examiner les résumés de mauvaise qualité. Ce risque a été atténué grâce à un accord conclu entre le service de communication, le service informatique et les conseillers législatifs, afin que ces derniers puissent examiner tous les commentaires négatifs et analyser chaque semaine les 10 à 20 projets de loi les plus consultés.

Enseignements tirés

Veillez à toujours faire intervenir les services opérationnels disposant des compétences nécessaires pour examiner les résultats négatifs générés par l'IA.

Prochaines étapes

La Chambre des députés est disposée à partager cette étude de cas avec d'autres parlements qui souhaiteraient en savoir plus.

Administration interne, informatique et sécurité

Reconfiguration assistée par l'AI d'une ancienne application parlementaire

Parlement/chambre : Chambre des députés de l'Italie

Domaine(s) fonctionnel(s) : gestion des documents et des dossiers, travaux en commission

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

La Chambre des députés de l'Italie a entrepris de reconfigurer entièrement « Relazioni », une application opérationnelle essentielle utilisée pour gérer les rapports et les obligations légales associées aux documents parlementaires. Le système apporte un soutien à deux services parlementaires : le Service de rédaction législative et de textes juridiques, qui gère les rapports liés aux documents parlementaires et aux activités législatives, et le Service de contrôle parlementaire, qui assure le suivi des obligations légales découlant de la législation, des mesures gouvernementales et des procédures parlementaires correspondantes.

L'application avait été développée à l'origine à l'aide de la technologie ASP.NET WebForms, mais il était devenu de plus en plus difficile d'en assurer la maintenance et de la faire évoluer. La Chambre a donc lancé une initiative de reconfiguration en utilisant un outil de génie logiciel assisté par l'IA, appelé Codex, en vue d'analyser l'ancienne base de code, de cartographier les dépendances, de prendre en charge l'évaluation de l'architecture, de faciliter la génération et la réécriture du code, et d'intervenir en cas de difficulté durant la migration.

Problème opérationnel

L'ancienne application prenait en charge les étapes d'un processus parlementaire bien établi, mais sa technologie sous-jacente était devenue obsolète. Elle avait été initialement développée à l'aide d'ASP.NET WebForms, une technologie caractérisée par un couplage étroit entre l'interface utilisateur, la logique métier et les couches d'accès aux données. Les activités de maintenance sont devenues progressivement plus complexes et des éléments nouveaux nécessitaient de redoubler d'efforts.

La Chambre a relevé une possibilité d'utiliser l'IA générative comme un accélérateur de la modernisation du logiciel, dans le but d'améliorer la qualité du code et de prendre en charge la migration vers une architecture plus modulaire, plus évolutive et dont la maintenance était plus facile, tout en laissant aux développeurs le contrôle total sur toutes les décisions relatives à la conception et à la mise en œuvre.

Solution

La Chambre des députés a procédé à une reconfiguration complète d'une ancienne application ASP.NET WebForms appelée « Relazioni », à l'aide des technologies modernes pour le front-end, le back-end, les services d'interface de programmation d'applications (API), le déploiement en conteneurs et les pipelines CI/CD automatisés. Codex a été utilisé tout au long du projet comme outil de développement assisté par l'IA, aidant l'équipe à comprendre l'ancienne base de code, à cartographier les dépendances, à repérer les composants obsolètes et la dette technique, à générer des portions de code, à faciliter la réécriture et à intervenir en cas de difficulté. Le projet a suivi une approche progressive au lieu de remplacer l'intégralité de l'application d'un seul coup.

Interaction humaine

Codex a été utilisé par l'équipe de développement non pas comme un développeur autonome, mais comme un outil d'aide. Les développeurs ont utilisé des invites structurées pour demander à Codex d'analyser l'ancien référentiel, de repérer les dépendances, de suggérer des approches de réécriture, de générer des squelettes de code et de prendre en charge l'assistance en cas de difficulté. Tous les résultats générés par l'IA ont été revus, adaptés et validés par des développeurs humains avant d'être utilisés. Les choix architecturaux, la validation fonctionnelle et l'acceptation finale sont restés sous la responsabilité de l'équipe de développement. Tous les résultats générés par l'IA ont été revus, adaptés et validés par des développeurs humains avant d'être utilisés. Les choix architecturaux, la validation fonctionnelle et l'acceptation finale demeuraient du ressort de l'équipe de développement.

Résultats et impact

Le projet a permis à la Chambre de transformer une ancienne application en un système plus moderne, plus évolutif et dont la maintenance était plus facile en seulement quelques semaines, tout en préservant ses fonctions institutionnelles. L'utilisation de Codex a permis d'accélérer les activités de développement répétitives et fastidieuses. L'équipe de développement a ainsi pu consacrer davantage de temps à la conception architecturale, à l'expérience utilisateur, à la validation fonctionnelle et à l'assurance qualité.

Gestion des risques

Les principaux risques concernaient des régressions éventuelles, une compréhension incomplète des anciennes règles métier et un recours excessif au code généré par l'IA. L'équipe a adopté une approche fondée sur le développement progressif et contrôlé. Les résultats fournis par Codex n'ont jamais été acceptés automatiquement. Chaque suggestion a été revue par les développeurs, puis testée et validée par rapport au comportement attendu de l'application d'origine. Les tâches complexes étaient décomposées en étapes plus petites et vérifiables.

Enseignements tirés

Le projet a confirmé que le développement assisté par l'IA était plus efficace lorsqu'il était assorti d'objectifs clairs, d'invites bien structurées et d'une supervision humaine rigoureuse. Codex s'est révélé particulièrement utile pour les tâches répétitives de codage, l'analyse du code et l'assistance en cas de difficulté. En revanche, sa fiabilité était moindre lorsque les règles métier étaient implicites ou concernaient spécifiquement le domaine parlementaire. La recommandation la plus importante consiste à considérer l'IA générative comme un accélérateur pour les équipes de développement qualifiées. Elle ne doit pas se substituer à l'expertise en génie logiciel.

Prochaines étapes

L'action future sera axée sur le renforcement de l'intégration de l'application au sein de l'écosystème numérique plus général de la Chambre pour la veille législative et le contrôle parlementaire, notamment grâce à une intégration progressive au nouvel Observatoire sur la législation et les politiques publiques.

Données

Le projet a utilisé Codex durant le processus de conception du logiciel afin de faciliter la reconfiguration de l'application existante. Les principales données d'entrée étaient la base de code de l'ancienne application, la structure de l'application existante, le modèle de données, les fonctionnalités requises et les contraintes techniques. L'utilisation de l'IA s'est limitée à des tâches de génie logiciel, telles que l'analyse du code, l'aide à la réécriture, la génération de structures de code répétitives et l'assistance en cas de difficulté.

Architecture et technologies

L'ancienne application était basée sur ASP.NET WebForms. La solution de reconfiguration a introduit une architecture plus modulaire, basée sur les éléments ci-après :

1. Un front-end React
2. Un back-end Spring Boot affichant des services API
3. Un déploiement en conteneurs via Docker
4. Des pipelines CI/CD automatisés
5. Un déploiement sur Kubernetes

Codex a été utilisé pour analyser l'ancien référentiel, cartographier les dépendances, générer des squelettes de code, aider à la réécriture et intervenir en cas de difficulté.

Assistant numérique basé sur les techniques GARI pour faciliter la modernisation des bases de code COBOL

Parlement/chambre : Chambre des députés de l'Italie

Domaine(s) fonctionnel(s) : gestion des documents et des dossiers ; RH et administration interne ; infrastructure informatique et cybersécurité

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

Le Service de l'innovation technologique et de la transformation numérique de la Chambre des députés examine la possibilité de recourir à des solutions basées sur l'IA générative afin de prendre en charge la documentation de l'ancien code écrit en COBOL (*Common Business-Oriented Language*).

Ce projet a pour objectif de développer un prototype d'assistant numérique capable de comprendre, de documenter et de procéder à la rétro-ingénierie du code source et des flux de travail opérationnels, en vue d'appuyer les activités de reconfiguration et d'innovation.

Le chatbot utilise des techniques de génération augmentée par récupération d'information (GARI) : une base de connaissances structurée est alimentée grâce à une analyse statique du code COBOL à l'aide des graphes d'appels, des flux de données, des dépendances du programme et de la logique métier. Le chatbot isole et récupère les morceaux pertinents, puis les utilise comme contexte pour répondre aux questions de l'utilisateur.

Compte tenu de l'importance des informations traitées, le modèle de développement et de fourniture de services est un modèle sur site, ce qui signifie que l'ensemble des logiciels et des données seront installés et gérés au sein du centre de données de la Chambre des députés.

Problème opérationnel

Faire évoluer une large base de code COBOL, qui compte actuellement plus d'un million de lignes de code, est une tâche coûteuse et fastidieuse. Compte tenu des conditions actuelles du marché de l'emploi, il est très difficile de trouver des développeurs COBOL, ce qui signifie que la maintenance de cette base de code s'avère difficile et onéreuse.

Les possibilités de migration vers une nouvelle plateforme sont actuellement freinées par un manque de compréhension de la base de code actuelle ; le risque est trop élevé. Un assistant numérique capable d'améliorer cette compréhension permettrait d'accélérer les opérations de maintenance et d'en réduire les coûts, ce qui, à terme, réduirait les risques et rendrait possible la migration vers des plateformes plus récentes.

Solution

La solution envisagée comprend une architecture basée sur différents agents :

- Un agent chargé d'identifier les graphes d'appels, les flux de données, les dépendances du programme et la logique métier
- Un deuxième agent chargé de gérer le GARI à l'aide des éléments précédents et des connaissances préalables sur le langage COBOL, ainsi que de certains documents détenus par le service

- Un troisième élément, un grand modèle de langage (LLM) IBM Granite, ainsi que des agents d'interface de sortie permettant d'avoir des liens avec les opérateurs

L'ensemble de cette architecture est déployé sur site, dans le service, sur des machines adaptées équipées de processeurs CPU NVIDIA.

Interaction humaine

Les opérateurs utilisent l'assistant pour se faire une idée précise de la base de code. L'interaction s'effectue via une interface de chatbot.

Résultats et impact

Les résultats escomptés sont la création d'une documentation sur la base de code et une réduction du temps et des efforts nécessaires à sa maintenance.

Gestion des risques

Un classement des informations et une analyse des risques ont été effectués pour évaluer la probabilité et l'impact des risques liés à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité. Le traitement de données parlementaires sensibles et de systèmes complexes de gestion de la paie nécessite une solution sur site rigoureuse et une anonymisation complète des données.

Il a été décidé de développer le pipeline et le GARI localement afin de garantir la souveraineté, en conservant l'intégralité des informations sur l'infrastructure de la Chambre des députés.

Le personnel ayant accès à des données sensibles bénéficie d'une autorisation expresse, avec une séparation des tâches, un accès limité aux données et au code source du programme, un contrôle d'accès sécurisé, ainsi qu'un enregistrement au journal de bord et d'un enregistrement des événements.

Enseignements tirés

Bien que le projet soit en cours, voici quelques-uns des premiers enseignements tirés :

- L'importance de l'anonymisation du code, car des informations sensibles sont souvent intégrées dans l'ancien code
- L'importance de concevoir des systèmes pouvant être déployés sur des ressources locales et limitées
- L'importance d'un apprentissage continu en matière d'IA générative

Prochaines étapes

À la suite du lancement de la production en novembre 2027, la feuille de route sera axée sur l'extension de la plateforme à une base de code similaire portant sur la gestion des salaires du personnel (plus de 1 500 personnes figurent sur les états de paie mensuels).

Données

Nous ne disposons pas encore d'informations détaillées à ce sujet. Certaines parties de la base de code anonymisée seront publiées sous forme d'ensembles de données ouvertes à des fins de recherche et d'analyse comparative futures.

Architecture et technologies

L'architecture du système comprend : des machines virtuelles hébergeant Docker pour la conteneurisation des environnements d'exécution des agents suivant une approche entièrement sur site, avec des machines en miroir pour permettre la parallélisation des demandes ; et un environnement de test mainframe virtualisé pour l'exécution d'une réplique de la base de code au cas où les requêtes demanderaient une réécriture du code. Un LLM valide à cette fin est un modèle de la famille IBM Granite, qui bénéficie d'un apprentissage et d'une spécialisation spécifiques en COBOL et peut fonctionner sur site.

Reconnaissance faciale et reconnaissance des plaques d'immatriculation pour le contrôle d'accès aux bâtiments administratifs et aux sites

Parlement/chambre : Verkhovna Rada de l'Ukraine

Domaine(s) fonctionnel(s) : infrastructure informatique et cybersécurité ; autres (sécurité physique du personnel et de l'infrastructure)

Date : juin 2026

Vue d'ensemble

Afin de renforcer la sécurité physique sous le régime de la loi martiale et de moderniser le contrôle d'accès, la Verkhovna Rada de l'Ukraine expérimente actuellement un système basé sur l'IA pour la reconnaissance faciale et la reconnaissance des plaques d'immatriculation. Ce système assure une identification rapide et précise, en temps réel, des personnes entrant et des véhicules pénétrant dans ses bâtiments et dans son enceinte.

Problème opérationnel

La Verkhovna Rada est un bâtiment hautement sécurisé qui accueille chaque jour des centaines de parlementaires (450 au total), des membres du secrétariat, des journalistes et des visiteurs accrédités.

Le système traditionnel de contrôle d'accès, basé sur la vérification manuelle des badges électroniques et des documents, posait plusieurs problèmes opérationnels. Aux heures de pointe, des files d'attente se formaient aux points de contrôle, ce qui ralentissait le travail parlementaire et causait des désagréments aux parlementaires et au personnel. Le facteur humain inhérent à la vérification manuelle n'éliminait pas le risque d'erreurs ou d'abus.

Avec l'instauration de la loi martiale, les exigences relatives à la sécurité physique des infrastructures parlementaires ont été considérablement renforcées : une vérification d'identité plus fiable était nécessaire pour toute personne entrant dans les bâtiments et dans l'enceinte de la Verkhovna Rada.

Un autre facteur était la nécessité d'intégrer le contrôle d'accès au système « Smart Rada » pour confirmer la présence physique des parlementaires durant les votes et les séances. La mise en place de la reconnaissance faciale par IA a permis de répondre à la fois aux problèmes de sécurité en temps de guerre et à la nécessité de moderniser numériquement le système de contrôle d'accès conformément aux normes de l'UE.

Solution

Une version pilote du projet de reconnaissance faciale et de plaques d'immatriculation a été développée avec prise en charge de l'authentification multifactorielle. À ce stade, l'outil ne dispose pas d'interface graphique, mais un système a été mis en place dans lequel un administrateur télécharge manuellement les images directement dans les fichiers du système de stockage S3. Les serveurs vérifient et enregistrent ensuite automatiquement une personne en vue de son identification ultérieure sur les caméras.

Le projet prend également en charge le téléchargement de vidéos préenregistrées à des fins de reconnaissance faciale. Afin d'améliorer la fiabilité, le système sera mis en œuvre en tant qu'élément d'une authentification multifactorielle – la reconnaissance faciale pourra être

combinée à la vérification d'un badge électronique ou d'un autre identifiant. Cela permet d'empêcher tout accès non autorisé, même en cas de perte ou de vol du badge.

Interaction

Dans ce système, l'IA fait fonction de premier niveau de vérification, ce qui accélère et uniformise considérablement le processus de contrôle d'accès. L'IA identifie automatiquement les personnes et les véhicules et surveille le flux vidéo en temps réel, une tâche qu'il est physiquement impossible d'effectuer manuellement avec la même rapidité et à la même échelle. Toutefois, lorsque le système sera pleinement mis en place et déployé, les humains resteront un facteur déterminant du processus dans les situations critiques.

Un agent de sécurité interviendra lorsque le système affichera un faible niveau de confiance dans une identification, lorsqu'une alarme se déclenchera ou dans des situations inhabituelles. En cas de doute, c'est toujours un être humain qui prendra la décision finale concernant l'accès. Les opérateurs du centre de surveillance assureront une veille permanente du système et interviendront en cas d'incident.

Résultats et impact

La mise en place du système devrait produire des résultats tangibles pour les services de sécurité et aux points de contrôle parlementaires.

L'amélioration la plus sensible sera une réduction notable du temps moyen nécessaire à l'identification d'une personne entrant dans les bâtiments ou d'un véhicule pénétrant dans l'enceinte : un processus qui nécessitait auparavant plusieurs secondes de vérification manuelle des documents ou des laissez-passer se déroulera désormais de manière quasi instantanée et sans interrompre le flux des personnes ou des véhicules. Cela devrait éliminer les files d'attente aux heures de pointe et améliorer le confort des parlementaires et du personnel.

Du point de vue de la sécurité, le système offrira une vérification d'identité nettement plus fiable que le contrôle visuel des laissez-passer ou des pièces d'identité, éliminant ainsi le risque qu'une personne utilise les authentifiants d'une autre.

Un journal d'audit centralisé de tous les événements liés au contrôle d'accès facilitera les enquêtes en cas d'incident et renforcera l'obligation de rendre des comptes.

Gestions des risques

Les risques et les mesures d'atténuation ci-après ont été recensés :

- Précision de la reconnaissance et fausses alertes : les faux positifs (accès accordé à des personnes non autorisées) comme les faux négatifs (personne ou plaque d'immatriculation non reconnue) constituent des préoccupations majeures. Le processus prévoit une intervention humaine dans la procédure d'identification afin d'atténuer ce risque.
- Protection des données à caractère personnel et des données biométriques : il s'agit d'une question vitale, car le système traitera les données biométriques des parlementaires et du personnel. Il est prévu de mettre en place un chiffrement de la base de données, des contrôles d'accès rigoureux et de respecter la législation ukrainienne en matière de protection des données à caractère personnel.
- Sécurité sous le régime de la loi martiale : le système est conçu avec des plans de reprise d'activité et des modes de fonctionnement de secours en cas de coupures de courant ou de cyberattaques.

Enseignements tirés

L'enseignement principal à retenir est que la qualité de l'infrastructure technique détermine la qualité du résultat. La mise à niveau des caméras vidéo et des équipements réseau aux points de contrôle de sécurité est tout aussi importante que le système de reconnaissance

lui-même : un algorithme ne peut pas identifier avec précision une personne ou une plaque d'immatriculation à partir d'un signal vidéo de mauvaise qualité, en particulier dans des conditions de faible luminosité ou avec des angles de prise de vue non standard.

Il importe aussi de comprendre qu'un humain fait partie intégrante de ce processus, car aucun logiciel ne peut être considéré comme fiable à 100 %.

Prochaines étapes

La mise en place de l'application est prévue pour le bâtiment administratif principal de la Verkhovna Rada, puis l'application sera étendue à tous les locaux du complexe parlementaire et installée à tous les points de contrôle. Les projets de développement ultérieurs prévoient l'intégration du projet à l'infrastructure existante de contrôle d'accès : tourniquets, serrures électroniques et points de contrôle. Un journal d'audit centralisé, accessible aux opérateurs du centre de contrôle de la sécurité, est prévu pour enregistrer tous les événements.

À plus long terme, une intégration plus poussée au système « Smart Rada » est à l'étude afin d'automatiser le contrôle du quorum et la vérification de la présence des parlementaires durant les votes.

Le Parlement examine également les possibilités de partager son expérience avec d'autres parlements qui envisagent de mettre en place des systèmes de sécurité biométriques.

Données

Le système s'appuie sur plusieurs catégories de données :

- La base de données biométrique contient des modèles numériques enregistrés de visages et de plaques d'immatriculation, stockés sous forme cryptée. Il s'agit de modèles mathématiques représentant les caractéristiques des visages et des plaques d'immatriculation, et non de photographies, ce qui rend impossible toute reconstitution directe sous forme d'images. Les données biométriques constituent une catégorie particulière de données à caractère personnel au regard de la législation ukrainienne. Elles sont traitées conformément à la législation ukrainienne relative à la protection des données à caractère personnel.
- Les données vidéo en temps réel sont traitées à des fins d'identification, mais ne sont pas stockées dans leur intégralité. Seuls les événements sont enregistrés : un cadre correspondant au moment de l'identification, un horodatage et le résultat de la vérification.
- Le journal d'audit des événements est une base de données structurée en cloud qui enregistre tous les événements liés au contrôle d'accès : identifications, refus, alarmes et interventions manuelles des agents de sécurité.

Sous le régime de la loi martiale, des protocoles de sécurité supplémentaires ont été mis en place afin d'empêcher toute fuite d'informations concernant le personnel.

Architecture et technologies

L'architecture et les technologies suivantes ont été mises en place :

- Une couche de capture vidéo : le système accepte un flux de données vidéo en temps réel provenant de caméras ou un fichier téléchargé dans les formats pris en charge.
- Une couche de traitement et d'identification : le complexe matériel-logiciel de reconnaissance faciale traite le flux vidéo sur des serveurs cloud afin d'assurer un traitement en temps réel avec une latence minimale. L'algorithme de reconnaissance compare le modèle biométrique obtenu à la base de données, renvoie un niveau de confiance et l'enregistre dans la base de données.

- Une couche de gestion et de surveillance : un tableau de bord de gestion basé sur le cloud permet de récupérer, sur demande, les informations requises dans un format trié.
- Un plan de reprise : des modes de fonctionnement de secours sont prévus pour faire face à des scénarios de défaillance, notamment le fonctionnement autonome des serveurs locaux en cas de déconnexion du réseau central, une alimentation électrique de secours pour les équipements des points de contrôle de sécurité, ainsi que des procédures permettant de basculer vers un contrôle d'accès manuel en cas d'arrêt complet du système.